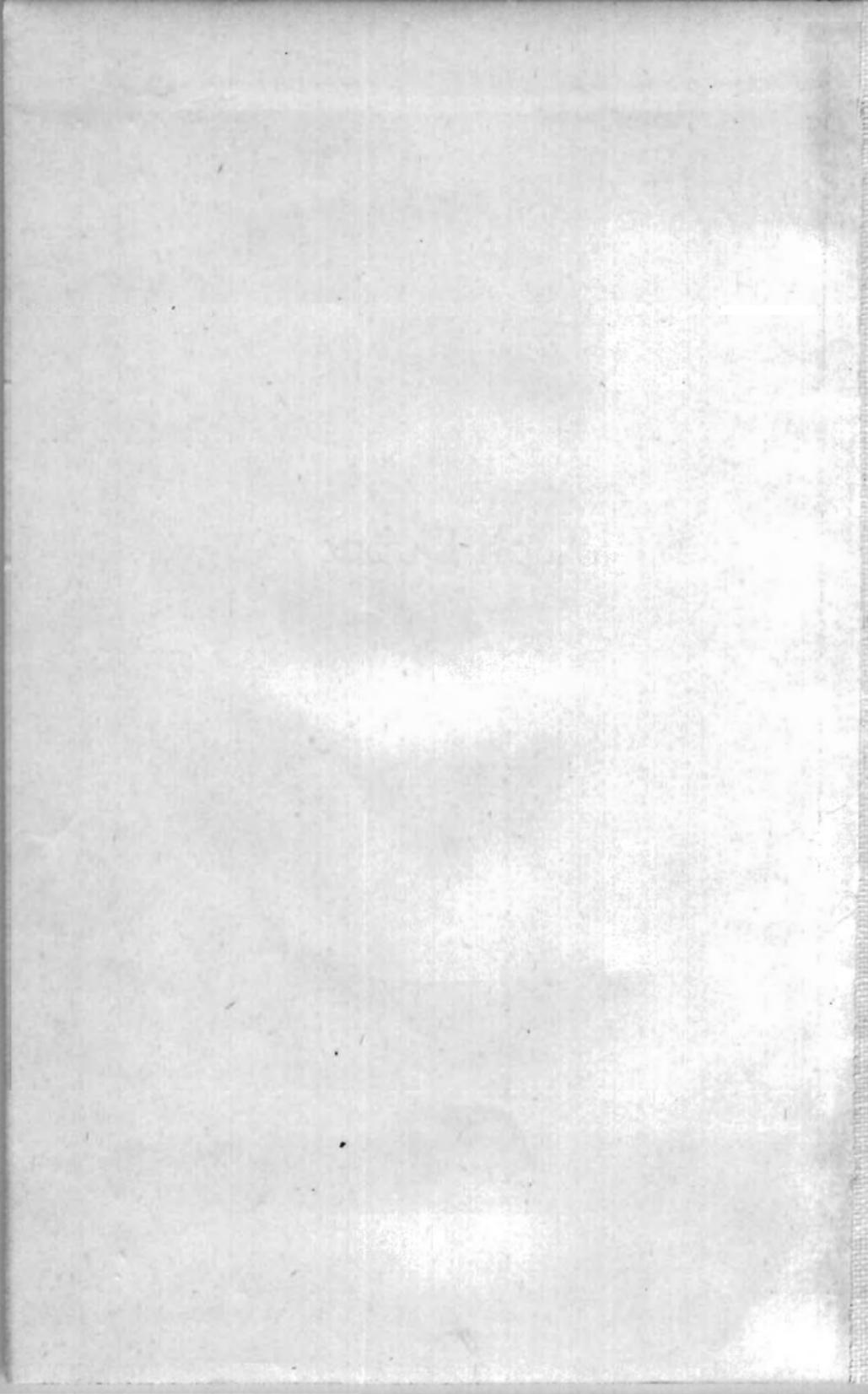
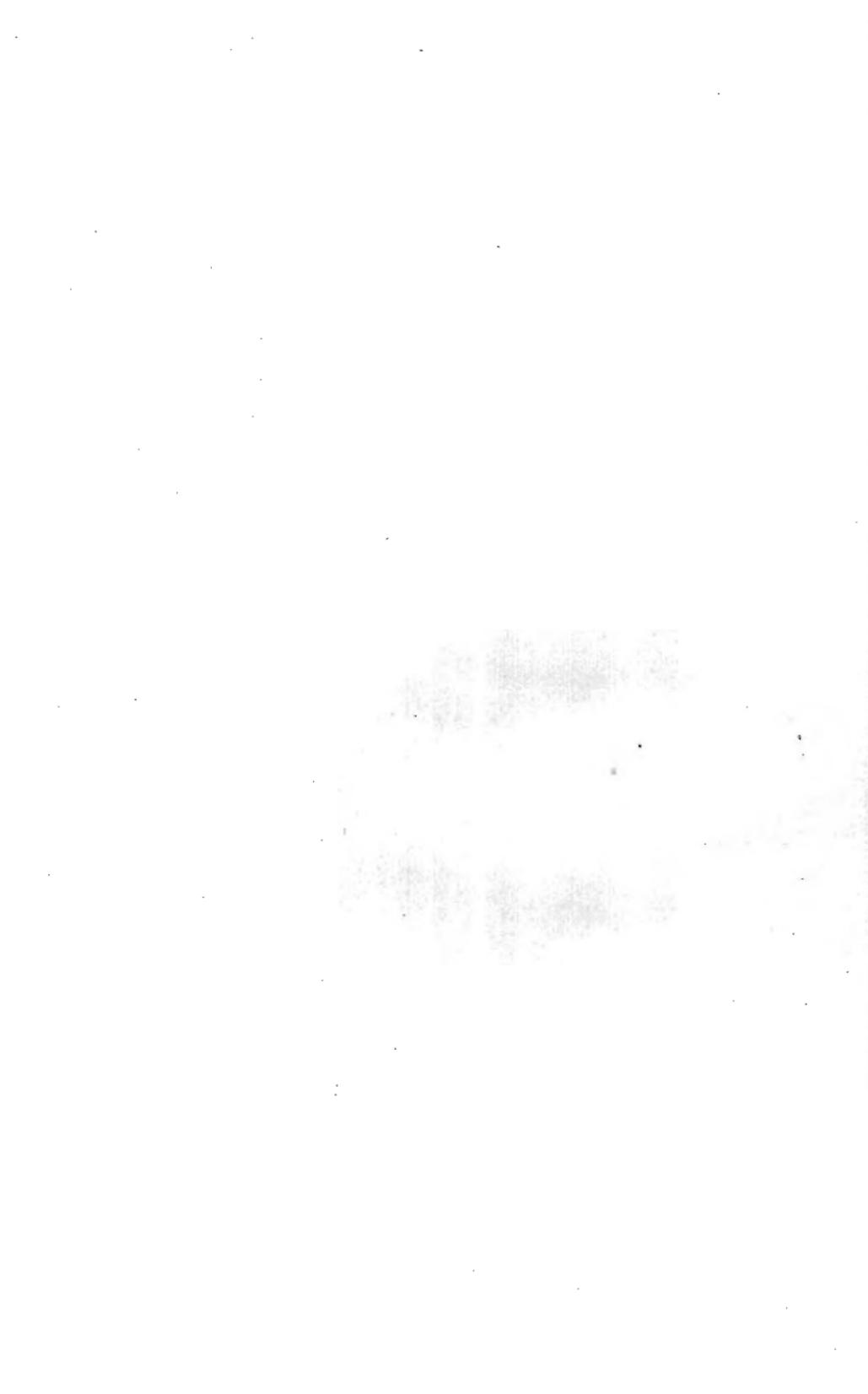


Sir Joseph Dubuc





248.4
D821L



Sir Joseph DUBUC

10,257

34910
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE. DES FRÈRES
UN GRAND CÉRETIEN
DRUMMONDVILLE - P. Q.

Sir Joseph Dubuc

(1840 - 1914)

PAR

Le P. Édouard LECOMPTE, S. J.



Cédé Par BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.
MONTREAL

IMPRIMERIE DU MESSAGER
1300, rue Bordeaux, 1300

—
1923

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

Imprimi potest:

J.-M. FILION, S.J.,

Praep. Prov. Canadensis

Montréal, le 11 mai 1923

Nihil obstat:

Canon. Æmilius CHARTIER,

Censor librorum

Die 20a Maii 1923

Imprimatur:

† GEORGES, Arch. de Tarona,

Adm. Apost.

Le 21 mai 1923



PRÉFACE.

NOUS voudrions dans ces pages montrer aux jeunes gens et aux hommes faits de notre temps ce que peut, pour le succès d'une carrière et l'honneur d'une vie, la constance dans le travail au service d'un sens droit, d'une claire intelligence, d'un cœur d'or, sans jamais perdre de vue le côté divin des choses.

Les hommes de cette trempe sont rares en tous pays. Pour ne parler que du Canada, ses annales dressent devant nous à diverses époques, sous les deux régimes français et anglais, des personnages laïcs d'une réelle beauté morale, d'une grandeur impressionnante, mais, pour la plupart, incomplets: ils ne se sont pas soutenus, leur vie de montées et de descentes est une ligne brisée.

La vie de Sir Joseph Dubuc est une ligne ascendante ininterrompue, le cours d'un astre qui part de l'horizon et monte droit au zénith, où il se perd dans la fulgurance de la lumière divine. C'est ce que nous aimerions à faire ressortir au cours de cet ouvrage.

S'il nous était donné d'y réussir un tant soit peu, nous verrions en Joseph Dubuc un modèle pour les quatre âges de l'homme: il nous mettrait au cœur, à mesure qu'il s'avancerait dans l'épanouissement magnifique de ses années, le désir de marcher à sa suite et de faire de la vie l'usage très noble qu'il en sut faire lui-même.

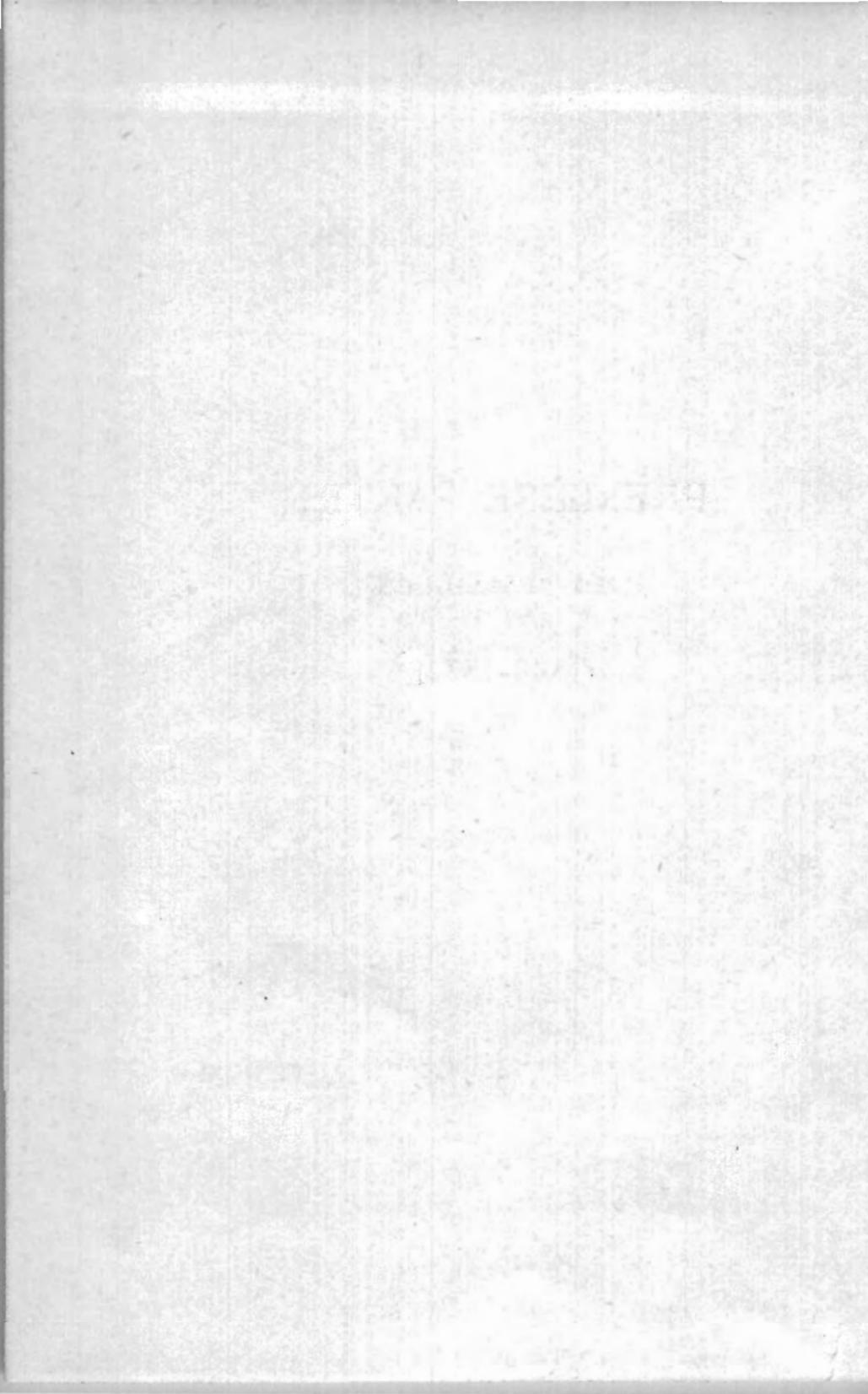
Ed. L., S. J.

NOTE. — La documentation est de première main: une autobiographie, un mémoire, une correspondance volumineuse, certains renseignements intimes puisés à bonne source, et pour les événements d'ordre public le témoignage des historiens de l'Ouest.

PREMIÈRE PARTIE

LES SEMAILLES

(1840-1872)



Sir Joseph Dubuc

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET JEUNESSE

Sainte-Martine est un village que baigne de ses eaux limpides une rivière aux gracieux méandres et répondant au nom héroïque de « Châteauguay ». On sait que sur ses bords, à quelque dix milles en amont du village, se dresse le monument commémoratif de la « bataille de Châteauguay » (1813). Élevé par le Parlement canadien en 1895, il rappelle l'un des plus beaux faits d'armes de notre histoire, la victoire du colonel de Salaberry et de ses trois cents voltigeurs sur une armée d'invasion de sept mille Américains.

Sainte-Martine est le chef-lieu du comté de Châteauguay.

L'un des *rangs* de la paroisse s'appelle « Petite Côte Saint-Joseph. » C'est là que naquit, le 26 décembre 1840, Joseph Dubuc, premier fruit de l'union de Joseph Dubuc et de Marie-Euphémie Garand. Quatorze autres enfants, sept garçons et sept filles, — une de ces belles familles patriarcales qui sont, de

nos jours encore, l'honneur de bien des paroisses — devaient successivement apporter au foyer un surcroît de vie et de bonheur. La bénédiction promise à Abraham n'a jamais fait des malheureux. Et puis, on ne craignait pas les berceaux pleins en ce temps-là. Époux foncièrement chrétiens, ils se fiaient à la Providence pour tout conduire; et leur espoir en Dieu se trouva si admirablement justifié que, à la mort du père en 1889, sa femme et lui étaient sur le point de célébrer leurs noces d'or, entourés de onze enfants bien vivants et d'une multitude de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. La mère, elle, devait encore faire la joie de tout ce monde dix autres années.

L'un et l'autre de petite instruction mais d'une grande dignité naturelle, ils étaient remarquables par cette courtoisie de bon aloi qui met tout le monde à l'aise. On disait de la mère: « Comme elle reçoit bien! » Dans l'oraison funèbre de Sir Joseph Dubuc, Mgr Langevin fera cette observation: « Il semble qu'il s'élève de ce vieux sol de la province de Québec, sanctifié et fécondé par trois siècles de foi éclairée et généreuse, qui a suscité tant de héros et d'héroïnes, des émanations sacrées qui entourent le berceau de nos hommes vraiment dignes de ce nom et qui les préparent à leur noble carrière. »

La famille Dubuc était originaire de Normandie. On aimait à y chanter la délicieuse cantilène, si populaire au Canada: « J'irai revoir ma Normandie ». Nous verrons plus loin les recherches que Joseph fit à Rouen pour retrouver les traces de ses ancêtres.

Envoyé à l'école de la Petite Côte, à l'âge de six ans, il montra vite la vivacité de sa mémoire et sa belle intelligence. Au bout de cinq ou six mois, il lisait facilement dans ce merveilleux livre d'autrefois, terme de nos ambitions d'aspirants-lecteurs, les *Devoirs du Chrétien*.

Il allait bientôt quitter Sainte-Martine. Il en emporterait des souvenirs qu'il évoquerait plus tard à la manière d'un tableau de Millet. « Je me rappelle, écrivait-il, la maison rustique et proprette que nous habitons, la laiterie blanchie à la chaux où ma mère tenait son lait et confectionnait d'excellent beurre, le four traditionnel des fermes du Bas-Canada, le jardin qui, sous la main industrielle de ma mère, produisait une foule d'excellentes choses, la petite rivière qui traversait notre terre à trois quarts de mille de la maison, coulant au milieu de taillis de frênes, d'ormes et de tilleuls, et où nous allions pêcher à la ligne de la carpe et de la barbotte. C'est là que je me livrai à mes premiers jeux enfantins, que j'acquis mes premières notions d'équitation

en enfourchant le vieux cheval que mon père ramenait des champs. » — Il n'aurait eu garde d'oublier sa première formation religieuse. Il continue donc : « Je me souviens aussi que depuis l'âge de deux ou trois ans, mes parents m'emmenaient à la messe tous les dimanches, et que ma pieuse mère me fit apprendre bien jeune toutes mes prières, à genoux, à ses pieds et appuyé sur elle. »

La famille grandissait, les enfants poussaient comme du bon blé : six déjà égayaient le foyer. Il se trouva que la terre de deux arpents sur trente devenait insuffisante à nourrir la maisonnée. M. Dubuc la vendit, en acheta une autre de trois arpents sur trente à Saint-Remi, comté de Napierville, et, à l'été de 1848, y conduisit sa famille. Madame Dubuc revenait par là dans sa paroisse natale.

La localité choisie, appelée « Les Terres noires », était à deux milles et demi du village.

M. Dubuc avait escompté l'aide de son aîné, Joseph. Elle ne lui fit pas défaut. L'enfant, il est vrai, n'avait que huit ans ; mais bien découplé, alerte, énergique, attentif aux directions données, il allait rendre à son père les services les plus appréciés. On le vit tout de suite manier le rateau et jouer de la faucille avec les douleurs de reins et les entailles cuisantes aux doigts que celle-ci donnait aux

travailleurs encore novices. Et combien ne fallait-il pas de ces coups de faucille pour mettre en javelles un arpent de blé! alors que les belles engerbeuses d'aujourd'hui vous abattent cet arpent le temps d'une chanson. La faux elle-même ne servait d'abord que pour couper les avoines courtes et peu fournies. Devenant plus en usage par la suite, on lui livra toutes les céréales, sauf le blé réservé à la faucille. Pour trancher le blé, il fallait d'abord en empoigner une gerbe, ce qui n'allait pas sans saisir du même coup les terribles chardons qui croissaient parmi les blés. Comme protection contre ces épines, on se munissait de mitaines en peau de mouton: protection pas toujours suffisante, paraît-il.

Il y avait aussi le *battage*. La batteuse mécanique n'existait encore évidemment que dans la région des possibles. Même la bonne vieille *machine à battre* avec ses deux chevaux forçant l'allure sans avancer, commençait seulement à se répandre. L'instrument ordinaire était le *fléau*: frappant en cadence le grain étendu sur l'aire, il devait pendant bien des années encore faire résonner de son bruit monotone les granges de nos campagnes. — Comme tous les cultivateurs laborieux, M. Dubuc était très matinal: que de fois, lorsque les premières lueurs de l'aube blanchissaient l'horizon, son fléau et celui de Joseph avaient

égrené plusieurs airées à la clarté douteuse d'une lanterne en ferblanc troué! Par surcroît, en dehors des heures de classe, il y avait bien souvent pour notre petit homme et son frère cadet le jeu du fléau: excellent exercice et, dans nos longs hivers canadiens, moyen fort économique de se réchauffer.

Joseph mettait tout son cœur à tout ce qu'il faisait, et ç'a été le secret de sa magnifique ascension. Actif à la maison, il l'était non moins en classe.

L'école de Saint-Remi s'élevait alors sur la terre même de M. Dubuc. L'instituteur était M. Ambroise Sanguinet, fils d'un patriote exécuté lors des troubles de 37. — Dès que la moisson de 1848 fut engrangée et les patates entassées dans la cave, l'enfant reprit ses livres. Il s'y jeta avec l'ambition de tenir la tête de sa classe, ambition parfaitement légitime dont il ne se départit jamais en aucune phase de sa vie. La grammaire, l'histoire, la géographie, l'arithmétique furent tour à tour et à la fois l'objet de ses études; l'arithmétique surtout, pour laquelle il se sentait un attrait particulier, ce qui déjà dénotait chez lui un esprit sérieux et pénétrant. Là par exemple où il s'avouait vaincu, en mauvaise compagnie, au fin fond de la classe, c'était la calligraphie; et, ma foi, à en juger

par sa correspondance, il ne s'en est jamais bien relevé.

Au printemps de 1849, l'écolier dut s'absenter de la classe pendant le temps des semailles. Son père labourait avec ses deux meilleurs chevaux, et lui, conduisant une vieille jument attelée à une herse triangulaire, hersait le pré à la suite de son père; avant longtemps, il tiendra même les *manchons* de la charrue.

En 1850, Joseph allait avoir ses dix ans. On le jugea mûr pour sa première communion. Comme cette âme si bonne, si pieuse, si pure, se serait délectée bien auparavant dans la réception du Corps sacré de Jésus! Mais le décret sauveur de Pie X ne viendrait que plus d'un demi-siècle plus tard.

Les explications du catéchisme par le vicaire de la paroisse, M. Dubé, tombaient dans une terre admirablement préparée. Dès son bas âge, la mère de Joseph le prenait sur ses genoux et peu à peu versait dans son esprit la connaissance des principaux mystères et des grandes vérités de la religion. Très vif et curieux, l'enfant la harcelait de questions sur Dieu, la sainte Trinité, Jésus-Christ, la sainte Vierge, le ciel, l'enfer. Par-dessus tout, on lui inspirait la crainte et l'amour de Dieu avec une très grande horreur du péché. Cette

scène, sur laquelle se penche le ciel entier, ne se repète-t-elle pas encore dans nos familles vraiment chrétiennes ? Heureux les enfants à qui Dieu donne de telles mères ! Heureux les peuples où se multiplient de pareilles familles !

Le 29 juin avait été choisi pour le grand jour de la première communion des enfants de la paroisse.

La veille, Joseph fit une bonne confession générale ; et, le soir avant de se retirer, il alla se jeter aux pieds de ses parents émus jusqu'aux larmes, pour leur demander pardon de ses fautes de désobéissance ou autres et solliciter une bénédiction qu'ils lui donnèrent en l'étreignant sur leur cœur.

Le 29 au matin, la mère revêtit l'enfant de l'habit soigneusement confectionné par elle-même avec la redingote en drap noir qu'avait portée le papa le jour de son mariage. Elle lui attacha au bras le brassard en soie blanche, et tous trois partirent pour l'église. Il rappelait plus tard, non sans émotion, l'impression profonde, croissante, qui l'envahissait sur la route, et surtout au moment où, à la sainte Table, entre son père et sa mère, il reçut pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie. — « J'aurais été heureux, ajoutait-il, si le divin Maître m'eût demandé, à cette minute précise, le sacrifice de ma vie, pour aller jouir immédiatement de sa vue au paradis. »

Déjà, en ce temps-là et même bien avant, je suppose, saint Pierre n'aurait pas voulu laisser passer sa fête, sans le tribut, parfois copieux, de ses larmes. La famille revint de l'église par une pluie torrentielle. Mais qu'importait le trouble des éléments? La joie, l'immense joie était au cœur, et, avec elle, le printemps et ses parfums, ses oiseaux, ses fleurs, et le soleil dans l'azur.

Messire Pierre Bédard était curé de la paroisse de Saint-Remi, de fait son fondateur en 1830; il devait la diriger jusqu'en 1863. Il fut un de ces admirables prêtres séculiers qui ont tant fait pour la haute éducation de la race canadienne. S'il ne put, comme les Curatteau, les Brassard, les Girouard, les Ducharme, d'autres encore, élever de toutes pièces un collège classique, il s'employa du moins avec le plus grand zèle à y diriger les enfants bien doués de sa paroisse. Il y poussait les fils des riches cultivateurs. Quant aux pauvres, où il remarquait d'heureuses dispositions de l'esprit et du cœur, il leur consacrait une forte partie de ses revenus. C'est ainsi que le clergé séculier et régulier, les professions libérales, comme encore des communautés de femmes, lui doivent des membres nombreux et utiles.

Rien d'étonnant donc si, à Saint-Remi, les dimanches des vacances, on voyait à la porte de l'église, après la grand'messe, tout un groupe de jeunes gens sur lequel s'arrêtaient complaisamment les regards des paroissiens, (voire, au dire de Joseph, ceux des jeunes paroissiennes.) C'étaient les collégiens. Leur costume les distinguait: habit bleu foncé ou noir, selon le collège, quelques-uns munis sur les coutures d'une ligne blanche, ceinture bleue ou verte, casquette de drap noir avec visière en cuir verni. La plupart fils de cultivateurs, ils apparaissaient à Joseph transformés, dégrossis, stylés, l'air distingué et même, chez ceux qui portaient la casquette légèrement renversée sur l'oreille, un peu crâne. Il se prit à les admirer, à les envier, et voilà que l'idée d'un cours classique, peu de semaines après sa première communion, s'empara de son âme. Elle n'en devait plus sortir. D'humble et pauvre fils d'habitant, il se métamorphoserait lui aussi en un de ces jeunes élèves bien tournés, élégants, la cible de maintes œillades, pour devenir un jour prêtre, avocat, que sait-on ? Le beau rêve se heurtait violemment à l'obstacle de la pauvreté. Pour renverser ce mur incommode, il ne lui faudra pas moins de dix années de travail, de démarches variées, et surtout de prières sans

cesse avivées par la plus inconfusable espérance, *in spem contra spem*.

Admis au sanctuaire après sa première communion, vêtu du blanc surplis et de la demi-soutane noire — encore d'usage en ce temps-là et qui, partant de la ceinture, allait battre les mollets, appelée pour cela *jupe* — il s'avancait gravement et sentait les regards de tous, du moins il le croyait, se centraliser sur lui. Il put bientôt servir la messe; il en garda l'habitude bien au delà de ses vingt ans: ce que Notre-Seigneur récompensa par une dévotion très vive à la sainte Eucharistie.

Les deux années suivantes, son père, malgré l'extrême désir qu'il avait de l'envoyer à l'école, dut le garder à la maison pour les travaux de ferme. Dur sacrifice pour Joseph qui voyait le ciel de ses rêves se tendre de nuées sombres.

Mais voici que, au mois de décembre 1853, une éclaircie parmi les nuages vint raviver l'espérance de l'enfant. M. Dubuc avait à voyager une partie de l'hiver, pour charroyer le grain, aller vendre ce grain et autres produits à Montréal. Un soir de décembre, il dit à Joseph: « Je pense que tu vas pouvoir retourner à l'école. Mais pour cela il faudra te lever de bon matin et faire le travail ordinaire de chaque jour, soigner les animaux le matin, à midi et le soir, couper et rentrer le bois à la

maison. En te hâtant, tu pourras suivre la classe une couple d'heures le matin, autant l'après-midi. Quand je serai ici je t'aiderai. » — Pour qui fait chaque chose en son temps un jour en vaut trois. C'était tout de même chèrement acheter l'avantage de poursuivre ses études. Mais l'enfant ne demandait rien de plus et il en remercia Dieu comme d'une faveur exceptionnelle.

Ses deux années d'absence l'avaient mis en retard parmi ses anciens camarades d'école, et il n'avait que la soirée pour étudier. Mais il y mit une telle ardeur envahissante qu'au bout de deux ou trois semaines, il avait repris la tête de la classe et la gardait. Ce n'était pas sans de rudes privations. Bien des fois, racontait-il, lorsqu'il était occupé à scier ou à fendre du bois au souffle d'un vent glacial, il sentait le froid le mordre aux pieds. Il se gardait bien d'aller se chauffer au bon gros poêle de la cuisine, c'eût été perdre trop de temps. Pour rétablir la chaleur aux extrémités, il plantait là scie, hache et bûche, et s'élançait comme une flèche sur le chemin de ferme. Après une course effrénée de trois ou quatre cents verges, il revenait au bûcher, essoufflé, haletant, mais réchauffé à fond d'un bout à l'autre.

L'hiver de 1854 conduisit la mère de Joseph aux portes du tombeau. (La naissance du

onzième enfant avait été laborieuse.) Elle faiblit graduellement pendant quelques semaines; tous s'attendaient à sa mort prochaine. Elle-même en était convaincue. Un soir qu'elle remerciait une voisine de ses soins charitables, elle ajouta: « Ce ne sera pas long maintenant; je suis bien résignée à la volonté de Dieu, mais mes pauvres enfants!... » Et des larmes coulèrent sur ses joues amaigries.

Joseph, qui adorait sa mère, avait été témoin de cette scène. Suffoqué par la douleur, il se précipita hors de la chambre pour aller s'effondrer auprès de son lit, avec des sanglots et des supplications au Dieu de toute miséricorde. Il pria longtemps; le sommeil ne venait point; dans le silence de la nuit, la grande horloge sonnait les heures, comme le clocher de l'église le glas des morts. L'enfant s'adressait tantôt à Notre-Seigneur, tantôt à la sainte Vierge: il promit dix communions à l'un, à l'autre soixante chapelets.

L'épreuve avait assez duré. Au bout d'un jour ou deux, un mieux sensible se déclara chez la mère: elle était sauvée. On imagine la ferveur avec laquelle le fils accomplit sa double promesse.

Les deux beaux hivers d'études furent vite écoulés. Hélas! l'école ne devait pas revoir de longtemps celui qui brûlait de la fréquenter.

Joseph était devenu de plus en plus nécessaire à la maison. Les travaux de la ferme le reprirent tout entier. Il aimait plus tard à les rappeler à ses enfants, comme une leçon d'humilité en même temps que d'endurance.

« Tous ces ouvrages, disait-il, je les ai faits : labourer, herser, semer, faucher, couper à la faucille, engerber, battre, cribler, vanner, creuser des fossés souvent dans l'eau glacée, faire de la clôture, *érocher* un champ, le parcourir planche par planche pour en arracher cette gueuse de moutarde, abattre de gros arbres, les couper et les fendre en bois de corde, faire de la terre neuve, en arrachant les petites souches et en brûlant les grosses sur place. »

Parmi tous ces travaux il ne perdait pas de vue un seul instant l'idéal un jour entrevu : le collège et ses suites. Il avait un secret pressentiment que Dieu le lui réservait. Encouragé par sa mère qui, au commencement de chaque année, lui disait : « Prie bien le bon Dieu, cher enfant ; si nous pouvons avoir une bonne récolte, nous essaierons de te mettre au collège. » Il multipliait ses prières, les faisait chaque jour plus nombreuses et plus pressantes. « Que de *Pater* et d'*Ave*, avouait-il, n'ai-je pas répétés, que de chapelets n'ai-je pas dits sur mes doigts en travaillant seul au milieu des champs, et en revenant le soir à la maison ! »

Comme tous les enfants, il aimait le jeu. Mais il n'avait pas le temps de s'y livrer, sauf aux heures des repas et le dimanche.

Attentif à ne rien perdre de ce qu'il avait acquis à l'école, et craignant de laisser rouiller sa plume, il la faisait courir, le soir, sur le papier. Or le papier, même en ce temps-là, ne se donnait point. Pour l'économiser, l'enfant prenait un de ses vieux cahiers d'école, déjà chargés d'écritures, et, ouvrant un livre à une page quelconque, il la transcrivait d'abord entre les lignes, puis transversalement de haut en bas, puis de biais, jusqu'à ce que les feuillets, sillonnés en tous sens par la plume pesamment conduite, fussent devenus à peu près noirs.

Plus encore que l'écriture, la lecture l'attirait. Elle fut une passion de toute sa vie. Que ne l'est-elle d'un plus grand nombre de jeunes gens, voire d'hommes faits! Nous entendons sans doute la lecture sérieuse qui est pour l'âme l'huile dans la lampe. La bibliothèque de la maison n'était pas grosse. Les livres d'école, plus quelques volumes rouges et verts, dorés sur tranche, obtenus en prix par ses frères, ses sœurs et lui, *Geneviève de Brabant*, *Valentin et la croix de bois*, *Le bon Fridolin* et *le méchant Thierry*, etc. Passé l'âge des petits jeux, à quatorze ou quinze ans, Joseph lisait quelques instants après le repas de midi, le soir à la chandelle, le dimanche entre les

offices. Souvent il emportait son livre au champ, et pendant qu'il laissait souffler les chevaux, ou que son père et ses frères s'étendaient sous un arbre pour prendre quelques instants de repos, il saisissait le volume et en lisait avidement quelques pages.

Il était bien trop timide pour demander à qui que ce fût, surtout à M. le curé l'accès à leur bibliothèque. Une bonne voisine lui prêta un jour, *motu proprio*, une petite philosophie « à l'usage des jeunes demoiselles ». Il lut et relut l'opuscule et en apprit par cœur la plus grande partie. Trop pauvre pour s'abonner à un journal même hebdomadaire, s'il lui en tombait un par hasard sous la main, il le lisait d'un bout à l'autre, y compris les annonces.

Son goût pour l'étude n'avait pas échappé à ses parents. Dans leur pauvreté, ils souffraient de ne pouvoir y donner suite. Lui, avec cette exquise délicatesse qui lui était naturelle, évitait, pour ne pas les affliger davantage, d'amener la conversation sur ce sujet, dans leurs causeries au coin du feu.

Il estimait que ses père et mère lui léguaient en héritage mieux que des louis d'or, à savoir, une forte éducation chrétienne de l'esprit et du cœur.

Nous avons déjà dit quelque chose des soins de la mère pour élever ses enfants. Elle

en faisait son œuvre de prédilection, sachant bien que pour une mère chrétienne il n'en est pas de plus belle, de plus nécessaire, de plus méritoire devant Dieu et la société.

Elle leur parlait de Dieu, leur enseignait à l'aimer, à le craindre, à le prier, à aimer la vertu, haïr le vice, pardonner les injures, rendre le bien pour le mal. Il est une faute surtout qu'elle avait en abomination: le mensonge. Elle disait souvent: « J'aime mieux un voleur qu'un menteur. » Elle sut inspirer pour ce vice à Joseph une horreur qui ne fit que grandir avec les années. Ce sera l'homme de la vérité non moins que de la justice: « Juste et vrai » inscrira-t-il dans ses armes de chevalier. Quand il avait fait quelque fredaine, il se hâtait d'aller tout conter à sa mère. « D'abord, avouait-il plus tard ingénument, j'évitais une punition, ensuite j'étais fier de lui prouver que je mettais fidèlement ses leçons en pratique. » Sans doute, avec ses prédispositions pour la défense de la veuve et de l'orphelin, il plaidait les circonstances atténuantes et faisait valoir sa cause. Mais — ceci est à noter chez un disciple en herbe de Thémis — il relatait les faits avec exactitude, sans le moindre déguisement. Aussi pour sa mère sa parole était d'or. Il n'en abusa jamais.

L'exécution du code pénal dans la famille Dubuc n'allait pas au père mais à la mère.

Elle s'en acquittait avec poids et mesure. D'une tendresse de cœur qui n'avait d'égale que son dévouement, elle était en même temps énergique et savait châtier quand il le fallait. Elle ne punissait pas pour avoir accidentellement brisé une vitre, renversé une soupière, marché sur la queue du chat. Mais les désobéissances, les velléités de colère, les querelles entre frères et sœurs et autres infractions dont l'enfance est coutumière, étaient corrigées avec une parfaite impartialité. Pas de paroles inutiles, pas de cris, pas de ces menaces en l'air que ne suit aucune sanction. Un méfait était-il commis, elle appelait le délinquant et comme un bon préfet de discipline, avant d'appliquer la verge s'il y avait lieu, elle lui remontrait la gravité de sa faute. « Je t'aime trop, lui disait-elle, pour te laisser grandir avec des fautes qui deviendraient des vices et que tu déplorerais un jour. Dieu me punirait moi-même si j'étais trop indulgente et trop molle pour t'appliquer la peine que tu mérites. »

Elle était vraiment la femme forte dont les *Proverbes* disent : « Elle ceint de force ses reins et elle affermit ses bras. Elle est revêtue de force et de grâce. Elle ouvre la bouche avec sagesse. » — « Ma mère, disait le juge Dubuc, aurait pu conduire un bataillon. »

Joseph était né avec un tempérament vif, enclin à la colère. La maman l'admonestait souvent à ce sujet: « N'as-tu pas honte de te fâcher ainsi à la moindre contrariété? Corrige-toi donc, demande au bon Dieu la douceur. » L'enfant comprenait parfaitement la justesse de ces exhortations. Il en fit si bien son profit que tous s'accorderont plus tard à admirer dans l'homme son extrême douceur. « Le bon M. Dubuc », diront-ils, « Le bon juge Dubuc ».

Le papa, lui, ne punissait que très rarement. En fait de correction, Joseph se rappelait n'avoir reçu de lui qu'un coup de mitaine. « Physiquement, disait-il, ce n'était rien; moralement, ce fut pour moi immense. »

M. Dubuc évitait même de gronder ses fils. Il avait une manière infiniment délicate de procéder.

Un jour, Joseph labourait dans un terrain difficile, rempli de souches et de pierres, avec deux jeunes chevaux mal domptés. Ils allaient beaucoup trop vite, le museau en l'air, sans suivre le sillon. La charrue bondissait sur les cailloux, s'enfonçait dans les souches, et notre Joseph tout en sueurs, furieux, exaspéré, criait, tempêtait, frappait; ce qui naturellement ne faisait qu'augmenter l'affolement des chevaux.

M. Dubuc travaillait pas très loin de là; il avait entendu les cris. Il se dirige vers son

fil. En le voyant dans un état d'extrême surrexcitation, il comprend que l'heure n'est pas aux remontrances: elles seraient mal venues, provoqueraient peut-être une discussion aigrelette. Alors d'une voix très douce: « Les chevaux sont fatigués, dit-il, c'est pour cela qu'ils vont mal. Laisse-les reposer un peu. Et toi, mon Joseph, tu dois avoir soif: va donc boire à la *décharge*.» — C'était un petit ruisseau qui traversait leur terre. — La leçon était admirable. Il faut dire aussi qu'elle s'adressait à un esprit merveilleusement fait pour la comprendre, si délicat lui-même, si ouvert, si droit. Confus, apaisé, reconnaissant à son père pour son exquise bonté, sans dire un seul mot, il se dirigea vers la *décharge*. Il n'avait pas plus envie de boire que de se noyer, mais fidèle au principe d'obéissance jusqu'à un simple désir exprimé, il but une gorgée ou deux, et revint à son ouvrage. Il reprit la charrue et, de sa voix la plus caressante, commanda à ses chevaux. Tout alla comme un charme, le reste de l'après-midi.

Il aimait encore à raconter le trait suivant: Un jour, mon père nous envoya, l'un de mes frères et moi, faire une clôture à l'extrémité du champ. Tout près de là se trouvait une aunaie touffue. Nous nous lançâmes dans ce labyrinthe de verdure, comme deux lièvres courus par des chiens; jouant à cache-cache,

nous nous poursuivions éperdument, nous appelant, nous répondant, sortant d'un fourré pour aller nous blottir dans un autre plus épais. Vous pensez si l'idée de la clôture était loin; et le temps s'écoulait rapide.

Il y avait bien deux ou trois heures que nous gambadions de la sorte lorsque, tout à coup, à l'un de nos appels: « Où es-tu ? » Une voix d'homme répondit: « Ici ! » Celle de mon père... Elle tomba sur nous, sans comparaison, comme au paradis terrestre, la voix de Dieu sur Adam et Eve après leur faute. Nous sortîmes des broussailles penauds, accablés, portant bas l'oreille. La clôture pressait, nous nous attendions donc à une verte sermonce, si parfaitement méritée. Au lieu de cela: « Allons, mes enfants, dit-il, vous voilà bien reposés, n'est-ce pas ? A l'ouvrage, maintenant ! » Ce cher papa nous enlevait une montagne de dessus le cœur. Nous nous serions jetés à son cou. Faute de quoi — car il était reparti aussitôt — nous nous précipitâmes sur la clôture comme un cyclone; les perches en volaient. Nous pûmes ainsi regagner à peu près le temps perdu.

Dans toute bonne famille canadienne on se fait un devoir d'aller à la grand'messe, le dimanche et les jours de fête. Les froids et les tempêtes de l'hiver, pas plus que les averses

BIBLIOTHÈQUE PRIVÉE
COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE — P.Q.

des saisons pluvieuses, n'arrêtaient la famille Dubuc. Joseph assistait de plus aux vêpres. Il y tenait. Pour faciliter la chose, il ne retournait pas à la maison, le midi. Il dînait par cœur, et passait le temps entre la messe et les vêpres à jouer avec des petits amis et à faire quelques chemins de Croix. Quand il fut assez fort pour dompter de jeunes chevaux, il en prenait un, le maîtrisait, se rendait d'un trait à la messe, revenait au galop et retournait de même à vêpres.

Le dimanche soir, et quelquefois sur semaine, avaient lieu ces bonnes veillées d'autrefois, où jeunes gens et jeunes filles mêlés aux personnes plus mûres employaient aimablement la soirée à jouer aux cartes, à chanter, à dire de ces mille riens que le bon saint François de Sales appelait les joyeusetés de la conversation. On ne s'avisait pas encore de faire de toutes les soirées des soirées dansantes, au préjudice de l'art si délicat de la conversation, des bonnes manières et même de la vertu.

Joseph prit part un temps aux veillées du village, ce qui fit chômer ses livres et ses cahiers. Mais, avec la tournure sérieuse de son esprit et gardant toujours ses hautes aspirations, ennuyé du vide de tous ces amusements, il cessa tout à coup de s'y rendre.

COLLÈGE SAINT-BERNARD

514, AVE. DES FRÈRES,
ENFANCE ET JEUNESSE
DRUMMONDVILLE - P. Q.

Les années s'écoulèrent de la sorte, au milieu des travaux de la ferme, avec un œil sur l'avenir.

Survint le mois de novembre de l'an 1858. Joseph achevait sa dix-huitième année. Son père lui dit un jour: « Je n'aurai pas les moyens de t'établir sur une terre comme mon père l'a fait pour moi. Tu ne dois pas dépenser toute ta jeunesse à travailler avec nous sans espoir de rien recevoir. Il m'en coûtera beaucoup de me séparer de toi; mais ton frère commence à grandir et nous nous arrangerons comme nous pourrons. Il est temps de penser à ton avenir. As-tu songé à ce que tu voulais faire? » Le jeune homme demanda du temps pour réfléchir.

Le lendemain, il déclara que, à l'instar des autres garçons du voisinage qui se trouvaient dans sa position, il prendrait le chemin des États-Unis pour apprendre l'anglais, gagner de l'argent, et s'établir ensuite. « S'il en est ainsi, reprit le père, consacre le prochain hiver à apprendre l'anglais et reviens nous voir au printemps. Nous déciderons alors ce qu'il y aura de mieux à faire. »

Deux jeunes gens des environs, déjà forts en anglais, se préparaient à retourner aux États-Unis. Ils s'engagèrent à placer Joseph dans une famille américaine, où il pourrait gagner sa pension tout en allant à l'école.

Ce point étant réglé, la mère et les sœurs se mirent à préparer le trousseau du voyage. Les cœurs étaient gros. C'était la première absence. Et puis, les *États* semblaient bien loin; reviendrait-il jamais, ce fils, ce frère bien-aimé?... Le moment venu, le voyageur s'arracha aux embrassements et aux pleurs de sa famille, sanglotant lui-même, et, avec ses deux compagnons, prit le train de Platsburg. Au bout d'une heure ou deux, le lac Champlain était devant eux, soulevé, fouetté par une violente tempête de neige qui, jusqu'au lendemain, empêcha le bateau de traverser le lac. Ce retard occasionna des dépenses que Joseph dut solder, ses compagnons ne logeant plus que le diable dans leur bourse. Celle de Joseph avait douze dollars en partant, elle se trouva délestée de plusieurs pièces.

Une fois de l'autre côté du lac, à Burlington, il s'agissait de se rendre à Shelburne, à dix milles de là, où l'on trouverait la famille américaine promise par les deux jeunes gens. Pour éviter toute dépense inutile, on résolut de faire le trajet à pied. Joseph chargea sur ses épaules le *portemanteau en tapis* qui contenait ses hardes, et en route! On arriva enfin, à deux heures du matin, chez un ami des deux jeunes compagnons et, quelques jours après, Joseph était placé dans la famille d'un M. Blair, aux conditions suivantes: Prendre

soin de deux chevaux, d'une dizaine de bêtes à corne, rentrer le bois, faire différents autres petits ouvrages autour de la maison. Moyennant quoi il gagnait sa pension et allait à l'école.

Nous donnons tous ces détails afin de faire saisir sur le vif le courage solide et tenace de ce jeune homme, toujours en vue de l'idéal poursuivi.

Les débuts dans la famille Blair et à l'école ne furent pas roses: il ignorait totalement l'anglais, et personne autour de lui ne comprenait un seul mot de français. Il alla s'acheter un dictionnaire à Burlington. En chemin dans la ville, des paroles françaises viennent frapper son oreille. Elles partent de l'autre côté de la rue, où deux bons vieux Canadiens sont à causer. « En deux bonds, disait-il, je me transporte auprès d'eux et les écoute parler. Oh! en ce moment que je la trouvais belle, douce, harmonieuse, cette langue que j'avais apprise sur les genoux de ma mère! »

Au bout d'un mois il pouvait comprendre passablement l'anglais et commençait à le parler. De ce moment les progrès furent rapides. Le soir, il étudiait avec le plus grand soin ses leçons et, avec l'aide du dictionnaire, lisait les journaux. A la fin de janvier, il était en mesure de converser facilement. Parmi les élèves se trouvaient deux compatriotes, un

garçon et une fille; mais il ne voulut pas les fréquenter, parce qu'ils se faisaient appeler *Poaria*, et c'étaient des ...*Poirier!* Le maître d'école, intelligent et bon, avait vite fait de le distinguer dans sa classe: il le donnait comme modèle aux autres élèves.

Shelburne, avons-nous dit, était à dix milles de Burlington. Joseph souffrait de cet éloignement, à cause de la messe, le dimanche, qu'il ne pouvait entendre que de fois à autre, étant obligé de s'y rendre à pied. Un dimanche, il se leva de meilleure heure que de coutume, soigna les animaux, rangea tout le reste et, malgré les instances de M. Blair qui voulait le faire déjeuner, partit sans lest pour Burlington. Jésus dans l'Eucharistie l'attirait là-bas. Il arriva avant l'office, put se confesser et, pendant la grand'messe, recevoir la sainte communion. Son action de grâces terminée, il reprit le chemin de Shelburne, où il parvint à trois heures de relevée, fourbu, les dents longues, mais tout le ciel dans le cœur.

Nous avons déjà dit le soin que la mère de Joseph avait pris de lui inculquer dès l'enfance, le respect de la justice et de la vérité. Voici un trait, puéril sans doute, mais qui montre sur ce point l'extrême délicatesse de conscience du jeune Dubuc, portée jusqu'au scrupule.

Un jour, M. Blair le charge de trier un baril de pommes, en séparant les plus saines de celles qui commencent à se gâter. Elles sont là devant lui, étalant leur beauté, leurs couleurs, celles-ci toutes rouges, celles-là d'un jaune tendre, d'autres striées de rouge et de rose sur fond vert pâle, et l'arome qui s'en exhale! L'eau à la bouche et les yeux pétillant de convoitise, il s'attaque au monceau de pommes. Il les examine, les sépare, les classe, toujours hanté par le désir violent de mordre dans l'une des plus succulentes, qu'il a placée à l'écart, hors de concours. A la fin, son héroïque résistance, sous la pression de l'attrait, de l'odeur exquise, de quelque diable aussi le poussant, s'écroule, et le voilà dévorant à belles dents le fruit défendu.

Il avait à peine englouti la dernière bouchée que le remords le saisit à la gorge, on pourrait dire à la pomme d'Adam. Le fait est qu'il se ressouvint encore une fois du paradis terrestre, et que tombé comme notre premier père, il voulut, sans tarder, se relever de sa chute. Tout vol demande impérieusement la restitution. Ne pouvant, et pour cause, restituer l'objet lui-même, *in re*, comme disent les casuistes, il fit ce qui s'en rapprochait le plus. On mettait assez souvent des pommes sur la table et on lui en offrait une. Mais elles étaient plus petites que celle qu'il avait

dérobée. Au bout d'une douzaine de jours on lui en présenta une qu'il estima l'égale de l'autre; il la saisit avec une satisfaction profonde et, adroitement, la fit glisser dans une de ses poches. Le soir même, elle était déposée dans la pièce témoin du crime. — Il garda toute sa vie, sur le point de la justice, une absolue délicatesse de conscience, en élaguant sans doute ce qu'il avait reconnu d'excessif en cette occurrence.

L'école qui s'était ouverte au commencement de décembre, se ferma dans les premiers jours de mars. Joseph n'avait plus qu'à revenir au Canada.

La famille Blair avait appris à l'estimer. Elle le vit partir avec regret. Notre voyageur fut vite rendu à la gare de Saint-Remi. Personne n'était là pour le recevoir; car on ne l'attendait pas si tôt. Il n'y avait que deux milles de la gare au toit paternel. Qu'était-ce pour lui? Il se recharge de son lourd portemanteau et, d'un pas allègre, très ému, prend le chemin du roi. « Les maisons, disait-il, les arbres, les pierres me semblaient de vieilles connaissances me saluant au passage, heureuses de me voir revenir. » Arrivé au seuil de la maison, il frappe et entre. Sa mère est là, seule. En l'apercevant, elle s'écrie: « Mon Dieu!

le voilà!» et elle tombe entre les bras de son Joseph.

C'était le mercredi des Cendres. Le père et les enfants étaient à l'église. A leur retour ce furent de nouvelles larmes et des cris de joie. Les voisins eux-mêmes s'empressèrent de venir féliciter les parents de l'heureux retour de leur fils. Et puis que de questions posées! Et quels longs récits de tous les incidents du voyage! Pour s'expliquer cet émoi, ces interrogations, il faut se reporter à cette époque où un premier voyage au delà des lignes était plus que, de nos jours, la traversée de l'océan.

Joseph avait appris l'anglais, mais n'avait guère amassé d'argent. Or il lui en fallait pour ses études futures.

Justement, au commencement d'avril, trois jeunes gens de Saint-Remi partaient pour Sandusky, État du Vermont, où une immense scierie promettait de l'ouvrage pour longtemps. Dubuc se joignit à eux. Ils furent acceptés par les propriétaires de l'établissement, à raison de quatorze piastres par mois — salaire qui, aujourd'hui, fait sourire.

Le premier travail de notre homme fut d'abattre dans la forêt des érables et des hêtres. Puis on le mit en charge d'une scie ronde, de minuit à midi. La besogne pressait: on offrit quelques piastres de plus aux ouvriers

qui travailleraient dix-huit heures par jour. Plusieurs acceptèrent. Joseph fut du nombre. Sa tâche le retint, dès lors, de minuit à six heures du soir. C'était trop pour son âge: dix-huit ans et quelques mois. Il lui fallait se mouvoir sans cesse pour ne pas dormir debout. Ajoutons que la nourriture était mauvaise; des trois mets, pain, viande et mélasse, le deuxième était gâté; il ne restait que le pain et la mélasse. C'était peu pour les rudes travaux de ces hommes. Mais il n'y avait pas de choix et Dubuc, saturé de mélasse, conçut pour ce nectar de nègres une haine qui ne s'éteignit jamais.

Ce qui affligeait bien davantage notre pieux jeune homme c'était, outre l'absence de tout office religieux, les mœurs et le langage des ouvriers; les récréations n'étaient qu'un feu roulant de blasphèmes et d'obscénités. Aussi s'abstenait-il de frayer avec eux. Fidèle à ses prières du matin et du soir, il ajoutait, dans la matinée du dimanche, une lecture dans son livre de messe; l'après-midi, il allait avec ses compagnons de Saint-Remi faire une marche sur les hautes montagnes des alentours.

Vers la mi-juin, le bruit se répandit que la scierie allait faire faillite. Pas un sou de salaire n'avait encore été reçu. Les ouvriers réclamèrent. Ils durent aller jusqu'aux me-

naces pour obtenir une partie de leurs gages. Dubuc en sortit avec vingt-trois dollars dans sa poche. Le lendemain, il décampa avec le contingent de Saint-Remi.

Ici se place un incident qui démontre bien la fermeté de son caractère et de ses convictions. Ses compagnons et lui étaient sur la route, en quête d'ouvrage dans les fermes des environs. Ils s'étaient munis d'une bouteille d'eau de vie et de temps à autre en prenaient une rasade. Ils en offrirent à Dubuc. Dès son bas âge, il s'était engagé, à l'exemple de son père, à pratiquer la tempérance totale. Jamais une goutte même de vin ne lui était entrée dans la bouche. Donc, sans respect humain et très simplement, il refusa. Ils le tentèrent plusieurs fois, mais ce fut inutile.

Ne trouvant point d'ouvrage là-bas, ils prirent le chemin du retour. Rendus à Moor's Junction, il leur fallait attendre jusqu'au lendemain le train de Saint-Remi. Pour ménager leurs écus, ils résolurent de faire à pied les vingt-trois milles qui les séparaient de leur village. Le temps était lourd, la chaleur torride; au bout d'une douzaine de milles, leurs grosses bottes les tenaillaient aux pieds; ils les ôtèrent et firent pieds nus le reste du chemin.

Tout en étant pour lui une douce jouissance, le retour de Joseph ne l'avancait guère vers la terre promise du collègue.

Au milieu d'août, il voulut en finir et poser à Dieu, comme il disait, un ultimatum. Pendant trois semaines il multiplierait ses prières et ses instances, il communierait trois dimanches de suite, et si rien ne venait, il abandonnerait toute idée de cours classique et se vouerait sans plus à l'humble vie des champs.

Dès le dimanche suivant, il était de bonne heure à l'église, se confessait, communiait à la messe de sept heures et demie, puis allait s'agenouiller devant l'autel de la sainte Vierge. C'est là que, en attendant la grand'messe, pendant deux heures entières, il répandit son âme devant Dieu, il lui rappela ses faveurs passées, lui en exprima sa reconnaissance, mais lui demanda pourquoi, ayant déposé dans son âme cette soif d'instruction qui le tourmentait, il ne lui donnait pas en même temps les moyens de l'assouvir. Puis se tournant vers la sainte Vierge: « Vous êtes Reine, lui dit-il, mais vous êtes plus Mère que Reine, ô Mère de miséricorde ! Ma mère selon la chair ne me refuserait rien de ce qu'elle pourrait m'accorder. Plus qu'elle encore vous êtes bonne et plus puissante: ô Mère, intercédez pour moi auprès de votre divin Fils. » Il récitait ensuite le *Souvenez-vous*, en insistant sur chaque mot avec une émotion profonde et des larmes.

Il revint de la grand'messe plein de confiance. La semaine se passa dans le travail et la prière. Le dimanche suivant, il fit la sainte communion le matin et une seconde station de deux heures aux pieds de la Madone.

Le troisième dimanche, ses prières à Dieu et à la Vierge furent encore plus pressantes. Il promit finalement, s'il avait le bonheur d'entrer au collège, de dire deux cents chapelets pour les âmes du purgatoire. Ce jour-là même, son père, ne sachant rien de l'ultimatum de Joseph au bon Dieu, apprit d'un cultivateur, qui envoyait son fils au collège commercial de Beauharnois, que, en fournissant la nourriture, on pouvait y avoir le logement et l'instruction pour une piastre par mois. Le lendemain, à l'insu de son fils, il s'y rendit et prenait les dispositions nécessaires. Mais la mère n'avait pu cacher plus longtemps la bonne nouvelle et Joseph s'était jeté à son cou en pleurant de joie, et, tout de suite, monté à sa chambre, il avait exprimé à Dieu sa plus vive, sa plus profonde reconnaissance. Le collège de Beauharnois ne lui offrait sans doute point l'entière réalisation de son rêve, les études classiques, mais, et il le présentait au fond de son cœur, c'en était l'acheminement.

Joseph, toujours généreux, ne consentit à laisser son père que lorsque la plus grande partie des travaux de la moisson fut terminée.

Un bon matin de fin septembre, M. Dubuc et son fils montèrent en voiture et prirent le chemin de Beauharnois, à quelque vingt milles de Saint-Remi.

Il y avait dans la voiture — et voici un détail de mœurs anciennes qui ne manque pas de saveur et qui montre à quels sacrifices on savait se plier en ce temps-là pour acquérir une bonne éducation: car ce que nous signalons ici était le fait de nombre d'enfants de nos campagnes, — il y avait donc dans la voiture des provisions pour la nourriture de Joseph au collège (provisions qui se renouvelleraient au fur et à mesure de leur consommation), il y avait un sac de farine pour le pain, un pot en grès rempli de lard, quelques livres de beurre et un demi-minot de poids à soupe.

Vu son âge et sa taille, on le mit immédiatement dans la première classe. Il aurait à lutter contre plusieurs élèves déjà au collège depuis plusieurs années et qui ne manquaient pas de talent. Mais ses aptitudes et une saine ambition suppléeraient à tout. Une bonne partie des récréations et des congés fut employée à l'étude et à la lecture. Ces connaissances nouvelles, quotidiennes, tombaient dans son âme comme une douce pluie sur un sol altéré. En cinq ou six semaines, il

était un des forts de la classe, et bientôt, il en prit la tête.

Vers ce temps-là, le curé de la paroisse, M. Charland, alla visiter le collège. Pour stimuler les courages, il pria le directeur de lui envoyer, chaque lundi, le premier de la classe avec la liste des élèves et le chiffre de leurs points.

Le premier lundi, Dubuc se présenta. Complimenté par le curé, il reçut en outre un beau livre de messe. Le troisième lundi, nouvelle apparition et don d'une image. Le quatrième,

— Or ça, dit le curé, c'est toujours toi. As-tu envie de me ruiner en cadeaux à toi seul ? Que font donc les autres ?

— Le plaisir de vous apporter cette liste, M. le curé, est pour moi la plus belle récompense. Je ne désire rien de plus.

— C'est bien, mon garçon, continue.

Et il continua.

Il n'eut garde, entre temps, d'oublier sa promesse des deux cents chapelets pour les âmes du purgatoire. Encore une fois, Beauharnois n'était pas tout ce qu'il avait rêvé, mais c'était déjà si bien qu'il ne croyait pas devoir chicaner avec le bon Dieu, et chaque jour il disait plusieurs chapelets pour les âmes.

A la distribution des prix, il en remporta un grand nombre. Le dernier numéro du programme était un concours de déclamation devant le public qui en serait le juge. Un fort beau volume était l'enjeu. Il y avait trois concurrents outre Joseph. La grande majorité des voix se prononça pour lui. Seulement la famille de l'un des compétiteurs était haut cotée dans le village; un ami intervint et déclara avec force gestes et coups de voix, que cet élève avait aussi bien déclamé que Dubuc et qu'il fallait tirer au sort. De fait, on tira au sort par le procédé connu d'une épingle dans un livre. La malheureuse épingle amena pour Joseph une des dernières lettres de l'alphabet: le prix alla à son rival. Au sortir de la séance, plusieurs personnes s'empressèrent autour de lui pour le féliciter et regretter l'injustice dont il était victime. Il répondit par un mot historique: « J'aime mieux mériter le prix sans l'avoir, que de l'avoir sans le mériter. »

M. Bédard, curé de Saint-Remi, avait appris les succès de son jeune paroissien. Il le fit venir au presbytère dans le courant du mois d'août.

— Il paraît, dit-il, que tu t'es distingué au collège. Je suis fier de toi. Le bon Dieu

t'a donné des talents, il faut en profiter. Désires-tu faire un cours d'études classiques ?

— Oh! oui, M. le curé. Depuis des années, je prie Dieu pour en arriver là. Et, pardonnez-moi, il me semble que je vais être exaucé!

— Tu crois cela, hein! Veux-tu faire un prêtre ?

— Je ne puis le dire maintenant. Si Dieu m'appelle, je ne resterai pas sourd à sa voix.

— Oui, oui, je comprends. Mais te sens-tu des attraites pour l'état ecclésiastique ?

— Pas précisément M. le curé. Si Dieu pourtant me veut à son service, il m'y disposera sans doute.

— Très bien; j'aime ta franchise. Tu feras du moins un bon citoyen sinon un prêtre. Voici ce que j'ai préparé pour toi: tu iras au collège de Montréal; j'ai réglé l'affaire avec M. le directeur. Tes parents n'auront à fournir que le trousseau et les livres.

Joseph ne put retenir ses larmes et c'est avec une effusion facile à concevoir qu'il dit sa gratitude au généreux prêtre. Et tout de suite, au sortir du presbytère, il courut à l'église, s'agenouilla aux pieds de la sainte Vierge, à l'autel de l'ultimatum, et resta longtemps en prières, remerciant éperdument le bon Maître et sa très douce Mère.

La nouvelle, apportée au foyer, y répandit la joie. La maman, sans tarder, se mit à la

confection du costume. Il fallait économiser. Elle acheta d'un élève, qui venait de finir son collège, sa casquette, sa ceinture bleue et son habit. Celui-ci était un peu usagé. Elle vous le retourna proprement et en fit un neuf, ou à peu près. Seulement la taille n'était pas la même: de là des flottements ça et là, et en particulier un espace entre le collet en arrière et le faux col où, pensait Joseph, l'on pouvait bien introduire un pain de trois livres. Mais ce n'était qu'un détail, sur lequel il marchait résolument. Ne tenait-il pas l'essentiel, son collège ?

CHAPITRE DEUXIÈME

AU COLLÈGE

Le collège de Montréal date de 1767. Fondé à la Longue-Pointe par M. Curatteau, prêtre de Saint-Sulpice, il y demeure jusqu'en 1773. Il s'établit cette année-là au Château-Vaudreuil. L'incendie du Château en 1803 le force à transporter ses pénates au Séminaire Notre-Dame. Trois ans après, il est solidement installé rue du Collège (prolongement ouest de la rue Saint-Paul).

C'est là que, sous la direction aussi éclairée que pieuse des Messieurs de Saint-Sulpice, Joseph Dubuc allait commencer, à vingt ans, ses études classiques si longtemps, si ardemment convoitées.

Il y entra le premier mardi de septembre 1860.

Il admire tout, l'immense corps de bâtiment et ses deux grandes ailes, la petite rivière Saint-Pierre, surnommée le Styx, longeant la cour des grands et passant plus loin sous celle des petits; autour de l'enclos, de grands peupliers d'Italie qui lui paraissent séculaires, le mur d'enceinte qui a bien dix pieds de haut et force les gens à regarder le ciel.

Il fut reçu par M. Charles Lenoir, directeur du collège. Il lui rendra un jour ce témoignage que les anciens ne manqueront pas de confirmer: « C'était un homme pieux, droit, bon et affable, très strict toutefois pour l'observance du règlement, mais juste et d'une impartialité absolue. »

A l'arrivée de Dubuc au collège, Louis Riel, célèbre plus tard au Manitoba, où nous le retrouverons, entra en Versification. Ils se lièrent d'une amitié qui se renouera en 1870, à la Rivière-Rouge.

La classe des Éléments latins comptait de quarante à cinquante élèves. Joseph crut remarquer dans l'attribution des places en classe que les mieux faits, les plus élégants, les mieux nippés étaient mis en avant, près de la tribune du professeur, jeune séminariste encore inexpérimenté: ce serait apparemment la tête de la classe. Quant à lui on le consigna au fond de la pièce, sur le dernier banc. Il trouva cela tout naturel, pour le moment. Mais il se disait à part lui, en regardant d'un œil rieur ces damerets tirés à quatre épingles. « Nous verrons bien dans quelques jours qui l'emportera, ou de nos jeunes muscadins ou du campagnard de Saint-Remi. »

L'attente ne fut pas longue. A la deuxième ou troisième lecture des notes et des places de composition, qui se fait en public dans la

grande salle chaque vendredi après-midi, à l'issue des classes, le premier aux Éléments latins était, selon la formule usitée, « Monsieur Joseph Dubuc ». Le lendemain, notre homme passait du fond de la classe au premier banc, près de la tribune. Il s'y incrusta. Sauf quatre fois, le nom du premier de la classe, jusqu'à la fin de l'année, fut toujours le même « Monsieur Joseph Dubuc ».

Vous pensez bien que l'amour du travail intense, que nous lui avons reconnu, le suivit au collège. D'une mémoire vive en même temps que tenace, il apprenait sans effort ses leçons et faisait avec une égale facilité ses devoirs; ce qui lui permettait de consacrer une bonne partie des études à la lecture. Lecteur déjà acharné, il dévorait tout — non point à la légère et pour tuer le temps, mais judicieusement, afin de se donner une culture intellectuelle soignée. C'est ainsi qu'il lut la grande *Histoire Ancienne* de Rollin en treize volumes ainsi que son *Histoire Romaine*, et plusieurs autres ouvrages de la bibliothèque du collège.

Il apprenait en classe les *Fables* de La Fontaine. Il en conçut une passion pour la poésie qui lui fit commettre hâtivement des vers. A l'occasion d'une blquette sur les beautés de la campagne, et lue par un humaniste, il apprit de lui avec stupeur que *vache* n'était

pas un mot poétique et devait être remplacé par *génisse*. Au reste, parvenu en Belles-Lettres, il s'assagira. Le précepte de Boileau: « C'est en vain qu'au Parnasse un téméraire auteur... » le fera descendre de Pégase, pour n'enfourcher plus que la monture sans ailes de la prose.

Les succès de Joseph firent concevoir au professeur de Méthode, la possibilité de l'avoir, l'année suivante, dans sa classe. Il s'offrit avec beaucoup de dévouement à lui faire faire sa Syntaxe dans les deux mois qui précédaient les vacances. Joseph continuant sa classe d'Éléments latins, tout se faisait privément à l'insu des élèves. Le projet fut agréé par M. le directeur. Leçons, devoirs, explications du maître se succédèrent chaque jour tant et si bien que, à l'examen subi par l'élève devant le directeur, la veille de la sortie, il fut jugé digne d'entrer en Méthode l'année suivante.

Sic vos non vobis. Le professeur de Méthode avait cru se préparer un élève. Il ne l'eut point. Au mois de septembre, Joseph était bien en Méthode, mais le professeur n'y était point. On l'avait fait descendre en Syntaxe.

Dubuc se demandait, non sans inquiétude, la place qu'il occuperait parmi ces élèves qui avaient fait dix mois de Syntaxe contre lui deux. A la première composition, il fut le

premier. Il le fut à la deuxième, à la troisième, et ainsi de suite, sauf trois ou quatre concours où il fut deuxième. Son amour du travail et son application venaient à bout de tout. On allait encore une fois les mettre à l'épreuve, mais ce ne serait plus dans le vieux collège.

Au début de la *Guerre de Sécession* aux États-Unis, en 1861, un conflit éclata entre les États du Nord et l'Angleterre. Celle-ci, redoutant une invasion du Canada, dépêcha cinq mille hommes de troupe à Montréal. Il fallait les loger. On jeta les yeux sur le collège. Une entente fut conclue: les élèves licenciés le 27 décembre furent remplacés par un régiment d'infanterie (Abbé O. MAURAUULT, P.S.S., *Le Petit Séminaire de Montréal*, p. 50).

Le 23 janvier 1862, les élèves reprirent leurs classes, cette fois au collège de la *Montagne*, rue Sherbrooke, où le Grand Séminaire était déjà établi. Il se tassa dans la partie occidentale du Séminaire, laissant le reste aux élèves.

Un beau dimanche de fin d'avril, M. le directeur fit mander Dubuc à sa chambre. C'était pour l'avertir de se préparer à monter en Versification au bout d'une semaine: il devait apprendre tout ce qu'il pourrait de cette classe, mais en secret, sans en rien dire même à son professeur. L'élève eut beau se récrier, prétexter l'énorme difficulté de l'en-

treprise. « C'est difficile sans doute, reprit le directeur, mais ce n'est pas impossible. Allez. »

Dubuc se jeta sur ses nouveaux manuels avec une frénésie qui manqua tout juste de lui casser la tête. Après une syncope, il s'y reprit mieux. Le dimanche suivant, M. le directeur l'examinait, le félicitait, et, le lendemain, l'introduisait en Versification. Aux deux compositions qui suivirent, il fut troisième puis deuxième; à la fin de l'année, il remportait le prix de vers latins et quatre autres prix. C'était brûler les étapes dare-dare.

La rentrée de septembre lui réservait une épreuve capable d'amener l'effondrement de ses rêves. M. Bédard, curé de Saint-Remi, était mort vers la fin des vacances, après trente-deux ans de ministère paroissial. Il avait pourvu jusque-là à la pension de son jeune paroissien au collège de Montréal. Le testament que l'on venait d'ouvrir, ne contenait rien pour la suite des études de Joseph. Le directeur le fit appeler, lui annonça la pénible nouvelle, et déclara que, les ressources manquant, Dubuc n'avait plus qu'à laisser là ses études et retourner dans sa famille. Ce coup imprévu était trop dur pour Joseph. Il éclata en sanglots, sans pouvoir articuler une syllabe. Mais le bon directeur s'empressa de

mettre fin à l'épreuve et lui dit que tout était déjà réglé avec les Supérieurs et que même ses livres et une partie de son habillement lui seraient fournis par lui le directeur et un autre prêtre du collège. C'étaient deux bienfaiteurs de plus dont Joseph gravait les noms dans son cœur si aimant. A ce moment-là, il ne put que dire : « Merci ! Merci ! » en saisissant la main du directeur. Et tout aussitôt il alla à la chapelle remercier Dieu de cette faveur, qui mettait une fois pour toutes en sûreté la suite de ses chères études.

Il s'y replongea avec un entrain nouveau. Il était en Belles-Lettres. Comme les années précédentes, sa place dans les concours de chaque semaine, sauf de rares exceptions, fut la première. Le prix d'excellence vint couronner ses généreux efforts.

L'année de Rhétorique ne fut pas moins heureuse : outre deux ou trois prix secondaires, il remporta neuf premiers prix.

Son retour au foyer paternel ne se fit pas à Saint-Remi, mais à la paroisse voisine, Saint-Michel-Archange, où son père, l'automne précédent, s'était établi avec sa famille sur une ferme à cinq milles du village.

Le curé de l'endroit était M. Jean-Baptiste Champeau, homme instruit, éloquent, d'une grande facilité de parole, mais préférant aux grands sermons qu'il faisait fort bien à cer-

taines fêtes, l'enseignement catéchétique. Il aimait à causer avec son nouveau et jeune paroissien dont il avait vite saisi les belles qualités. Il lui disait: « Une des choses qui m'impressionnent le plus dans le ministère des âmes, c'est d'être appelé au lit d'un mourant et de constater qu'il ignore les principales vérités de notre sainte religion. Et il y en a beaucoup de ce genre parmi nos paysans. Le peuple a plus besoin d'être instruit par les enseignements pratiques que d'être ébloui par des efforts d'éloquence. » Et le bon curé pratiquait ce qu'il disait: sauf aux grandes fêtes, sa prédication revêtait la forme d'un cours pratique de religion, que ses ouailles écoutaient avec le plus vif intérêt.

Après les vacances de 1864, Joseph aborda la philosophie. Jusque-là, lecteur toujours acharné, comme nous l'avons vu, il avait d'abord étudié l'histoire, sans broncher devant le nombre et l'épaisseur des tomes. En Belles-Lettres et en Rhétorique, il avait lu à peu près tous les traités et recueils de littérature et d'éloquence de la bibliothèque du collègue. Cet esprit pénétrant, avide de savoir, s'était ainsi avancé dans les connaissances humaines, comme un explorateur en pays inconnus. C'avait été pour lui une jouissance de tous les jours, un émerveillement continu.

Voici maintenant qu'il se trouvait en face de la philosophie avec son histoire mouvementée, ses luttes séculaires, et dans cette mêlée des écoles et des systèmes, la philosophie catholique, toujours sûre d'elle-même, marquant d'une trainée de lumière la vraie voie à suivre.

D'un esprit plus fait pour ces spéculations que pour les études littéraires proprement dites, il s'y livra aussi avec encore plus de passion. Il dévorait tout ce qui lui tombait sous la main, de Bonald, de Maistre, Pascal, Leibnitz, outre son manuel de classe qu'il retournait sur toutes les coutures. Une égale ardeur le portait vers les sciences appliquées que les classes de l'après-midi passaient successivement en revue.

Ses deux années de philosophie, comme celles qui les avaient précédées, furent couronnées de succès. Il y eut ceci de particulier à la fin de la deuxième année, que sur les sept matières auxquelles on attribuait des couronnes, il remporta les sept premiers prix.

Nous avons tenu à signaler de la sorte, tout le long du cours, les succès remarquables de Joseph Dubuc: c'était pour faire toucher du doigt ce que peuvent l'amour du travail et une application constante au service de talents nullement extraordinaires. Il le reconnaissait lui-même le plus simplement du monde. N'y a-t-il pas là une merveilleuse leçon

✓
d'énergie ? Pour tous sans doute; mais d'abord pour les jeunes, pour les élèves de nos écoles et de nos collèges: est-on moins bien doué, on se traîne, on se décourage; a-t-on, au contraire du talent, de la facilité, on en profite pour esquiver le labeur, effleurer du regard les leçons, courir sur les devoirs. Conduite lamentable dans les deux cas, et qui n'aboutit qu'à la médiocrité, sinon à la nullité.

N'allons pas croire au reste que cette vie si appliquée de Joseph le rendit sec, froid, insociable, et, comme on dit, un peu ours. Loin de là. C'était le plus gai, le plus charmant des compagnons. Sans être un Adonis, il était bien fait de sa personne, de taille moyenne, les yeux vifs sous un beau front, un sourire aimable qui venait spontanément aux lèvres; il respirait l'intelligence, la force et la bonté.

Il aimait les jeux; il excella à la balle au mur. Il fit même de la musique instrumentale, oh! point transcendante. Déjà, au collège de Beauharnois, à l'instigation d'un Frère professeur de violon, il s'en était acheté un pour une piastre et demie, avait appris les rudiments et jouait quelques morceaux. Mais, ne voulant pas consacrer à cet art frivole un temps qu'il réservait à de plus hautes occupations, dès les vacances suivantes il passa son stradivarius à l'un de ses frères et lui montra tout

ce qu'il savait. Le disciple, en peu de semaines, dépassa le maître: il devint un de ces violoneux dont, à dix lieues à la ronde, on requiert les services pour toutes les noces et tous les *fricots* du jour de l'an et des Rois. — Au collège de Montréal, Joseph se laissa gagner à faire partie de la fanfare; il eut en partage la contrebasse. Sa force musculaire — qu'il renouvelait chaque année aux vacances en travaillant avec son père — lui permettait de s'attaquer à ce monstre.

Le collège est un petit monde. Il y a la plèbe, et il y a l'aristocratie. Celle du talent est surtout estimée; elle range ceux qui en font partie parmi les élèves que les jeunes admirent et vénèrent. Les succès hors de pair de Dubuc lui assignaient la première place. Son bon cœur lui inspira d'user de son prestige en faveur des souffre-douleurs: non pas de ces enfants malappris, niais ou vaniteux, qu'il faut ou mater ou déniaiser, qui ont besoin d'être secoués, frottés, roulés, pour acquérir ce poli, ce fini, que la vague donne aux cailloux qu'elle roule sur les grèves; mais de ces élèves bons et pieux, réservés et craintifs, dont la malice de certains jeunes matamores fait des pâtiras. Joseph surveillait les nouveaux, naturellement plus exposés à ces petites persécutions. Aussitôt qu'il en voyait un devenu la cible d'un groupe, il le prenait

sous sa protection. C'était fini. Car, outre sa dignité personnelle qui en imposait, il y avait aussi la fermeté de son regard et sa carrure d'épaules, et, ma foi, à le voir souffler dans sa contrebasse, frapper la balle au jeu de paume, on jugeait qu'il ne ferait pas bon se frotter à ce gaillard-là.

Au cours de sa dernière année de philosophie, les élèves instituèrent sous les arbres un tribunal en règle; rien n'y manquait: cause civile compliquée, avocats retors, témoins sournois, huissier solennel et têtue, et pour auditoire une foule intelligente, enjouée, houleuse, prompte à souligner bruyamment les attaques et les ripostes, les victoires comme les échecs d'un grand tournoi oratoire. Qui serait juge? La voix unanime du peuple écolier réclama Dubuc. Il n'y avait que Dubuc pour présider un pareil aréopage. Il le fit avec tant de distinction, d'esprit et de savoir, que longtemps après son départ du collège, on aimait à rappeler parmi bien d'autres « causes célèbres » de collège, celle qu'avait présidée Joseph Dubuc. C'était, en même temps qu'un hommage rendu au talent, un présage de l'avenir.

L'avenir! Joseph allait bientôt en préciser la nature pour lui-même par l'étude de sa vocation et le choix qui en résulterait. Mais

auparavant, Dieu, pour éprouver cette âme si droite, si croyante, permit que d'affreux doutes contre la foi vinsent l'étreindre, l'enténébrer, la torturer: elle entra dans cet état que saint Ignace a pour ainsi dire graver au burin dans ses règles du discernement des esprits pour la première semaine des *Exercices*: ces ténèbres de l'âme, ce trouble, cette poussée vers les choses basses, une inquiétude vague qui porte à douter de tout, sans espérance, sans amour, l'âme enfin qui se trouve toute indolente, tiède, triste et — dernier trait d'une merveilleuse précision — comme séparée de son Créateur et Seigneur. C'était mot pour mot, trait pour trait, l'état d'âme de Joseph Dubuc. Il se désolait, priait, communiait, le ciel restait de plomb.

Ses notes ne nous disent pas s'il fit ce que recommande l'auteur des *Exercices* dans ces temps de désolation: courir à son directeur spirituel et suivre aveuglément ses conseils. Mais ce qu'elles disent, par exemple, c'est que, un jour, il fit réflexion que la Bible étant un livre inspiré par l'Esprit-Saint, la parole même de Dieu, il y trouverait la solution de ses doutes et le remède à ses peines. Justement, l'un de ses condisciples possédait une bible française, traduction de Genoude. Il s'y plongea tout d'une pièce.

Certains passages des premiers livres de l'Ancienne Loi, d'une crudité tout à fait inattendue, le scandalisèrent passablement, mais ne l'arrêtèrent point. Il allait toujours. Peu à peu la beauté des livres historiques, les *Rois*, *Tobie*, *Judith*, *Esther*, le ravit d'admiration. Le livre de Job le jeta dans un véritable transport. Il s'enivrait de l'incomparable poésie de ces pages où se déroulent les discours des amis de Job et ses réponses. Arrivé au chapitre trente-huitième il n'y tint plus: s'arrêtant à chaque verset, à chacune des harmonieuses et sublimes interrogations de Jéhovah:

« Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre...

« Quand les astres du matin chantaient en chœur ?... »

« Est-ce que les éclairs partent à ton ordre ?

« Te disent-ils: « Nous voici!... »

« Celui qui dispute avec Dieu peut-il répondre ? »...

Il sentit son âme monter, monter toujours et s'unir au Dieu si grand et si bon. Le texte lumineux avait balayé de son âme tous les nuages. Il était redevenu croyant. La puissance d'un livre! La suite de ses lectures dans les *Psaumes*, les *Proverbes*, la *Sagesse*, les *Prophètes* ne fit que le confirmer dans ses ravissements.

A l'Ancien Testament succéda le Nouveau. Après les grands gestes de Dieu, les guerres des peuples, leurs transmigrations, la loi de crainte les conduisant avec sa verge de fer, on passait à la loi d'amour, à l'Incarnation du Verbe, à sa doctrine si pure, à son joug si doux. L'âme aimante de Joseph se fondait à la lecture de ces divines pages de l'Évangile : l'apaisement en elle était complet, la lumière radieuse. Jamais plus le doute ne devait l'effleurer de son aile sombre.

Joseph Dubuc était désormais en mesure de résoudre prudemment la grande affaire de sa vocation. Il n'avait pas attendu à sa dernière année de cours pour y songer. Avec cette maturité d'esprit qu'il mettait en toutes choses, il avait, dès son entrée au collège, posé la question de l'avenir en cas de succès dans ses études. Sa raison et plus encore son sens catholique lui faisaient parfaitement comprendre que Dieu, la Sagesse et la Bonté même, ne jetait pas les hommes sur la terre par masses, pêle-mêle, laissant à chacun le soin de s'en tirer comme il pourrait et de remonter à lui par la route qui lui plairait ; mais que, en suprême ordonnateur, il marquait à tout homme venant en ce monde la voie qui le conduirait plus sûrement à sa fin. Découvrir

cette vue de Dieu sur nous, c'est toute l'affaire de la vocation.

Dans cette recherche aussi délicate que grosse de conséquences, il est deux grâces nécessaires, l'une pour l'intelligence, voir, l'autre pour la volonté, vouloir; en d'autres termes, connaître la volonté de Dieu, puis, l'exécuter.

Puisqu'il s'agit de grâces, il y faut la prière. Joseph s'y adonna d'autant plus sérieusement qu'il était convaincu, avec raison, que du choix d'un état de vie bien ou mal fait dépend, règle générale, le bonheur ou le malheur non seulement de cette vie éphémère, mais de celle qui ne finira point. Nous avons déjà noté la piété du jeune Dubuc avant son entrée au collège. Ce n'est pas dans un établissement dirigé par les Messieurs de Saint-Sulpice qu'elle aurait pu disparaître ou faiblir ou seulement marquer le pas. Elle avait tout animé dans sa vie d'écolier: les longues prières, les visites au saint Sacrement, la communion fréquente, les offices de la Congrégation avaient jeté dans son âme leur lumière et leur force. Il la multiplia encore dans les mois qui précédèrent la retraite des finissants.

A la prière doit se joindre la réflexion: c'est la part de l'homme. La grâce est là avec ses mouvements intérieurs; la raison les étudie, les examine dans le passé et jusqu'à cette heure

même, elle recherche la direction qu'ils indiquent, comme aussi les suggestions de l'ennemi de Dieu et des âmes; les goûts, les aptitudes naturelles, la santé ont leur mot à dire.

Un point entre autres inquiétait Joseph Dubuc: si, au lieu du sacerdoce, il choisissait le monde, que diraient ses supérieurs à qui il devait à peu près toute son éducation et qui sans doute comptaient sur lui pour le sanctuaire. Que certains bienfaiteurs ecclésiastiques aient cette vue des choses et que parfois, s'interposant entre l'âme et Dieu ils aient exercé sur elle une pression induue, il n'y a pas à le contester. Mais que cette attitude étroite et imprudente ait cours à Saint-Sulpice, c'est ce que les anciens élèves seront unanimes à nier. Si Dubuc eut un temps et pour lui seul cette inquiétude, cela ne prouve qu'une chose: son extrême délicatesse de cœur, surtout lorsqu'il s'agissait, comme dans ce cas, du très beau, très noble — ajouterons-nous, très rare? — sentiment de la reconnaissance.

Restait, après la prière et la réflexion, l'action du confesseur. Combien surnaturelle, combien prudente, combien délicate doit être cette action, qui ne le comprend? Qui ne comprend que l'art suprême du directeur est de préparer l'âme à sa rencontre avec Dieu dans la retraite finale, et donc, d'écartier peu

à peu et de loin, les obstacles à la claire vue de la fin dernière et des moyens à cette fin, de l'établir solidement dans ce magnifique équilibre où, ne penchant ni à droite ni à gauche, elle ne veut que Dieu, son service, sa gloire, et enfin, dans la retraite elle-même, « laisser le Créateur, nous dit saint Ignace (15^e Annotation), agir sans intermédiaire avec sa créature et la créature avec son Créateur et Seigneur » ?

Joseph Dubuc avait encore, à la fin de ses études, le confesseur qu'il avait choisi au début, six ans plus tôt. Il en était parfaitement connu. C'était un grand avantage.

Sa piété, ses succès, sa conduite absolument et constamment irréprochable, pouvaient faire croire que seul le sanctuaire s'ouvrait devant lui. Le fait est que l'un de ses intimes, entre autres, l'ensoutanait bel et bien et irrévocablement. Joseph, lui, n'y sentait aucune inclination particulière. Son rêve était plutôt de pouvoir un jour, selon sa formule, « parler en public et écrire dans les journaux » ; avocat et journaliste, tel était dans l'avenir, comme une lumière flamboyante sur une montagne, le terme de ses aspirations. D'autre part, il avait une très haute idée de la vocation sacerdotale, et il se disait que si un jour Dieu l'y appelait il n'hésiterait pas un instant à marcher.

Il était dans ces heureuses dispositions, lorsque l'heure de la retraite sonna. Il en suivit les exercices avec le plus grand soin. Ses pensées ne changeaient guère. Quant à l'acte définitif du choix, il s'en remettait, peut-être avec un abandon excessif, à la décision de son confesseur. Celui-ci, par ailleurs, voyait la chose du même œil — ce qui, sans doute, n'est pas le fait de tous les directeurs — et comptait prononcer en dernier ressort. A la fin de la retraite, il annonça à son pénitent qu'il lui ferait connaître sa décision le lendemain, après la communion. Joseph passa la nuit dans une grande anxiété; quelle serait la sentence?... le monde?... la prêtrise?...

A l'heure dite, le lendemain, il se rend à la chambre du confesseur. Il était profondément affecté. Le prêtre le fait asseoir bien en face de lui et, les yeux dans les yeux:

— Êtes-vous toujours disposé à suivre la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit?

— Oui, Monsieur, quelle qu'elle soit.

— Eh! bien, mon cher, Dieu vous appelle... à le servir... dans le monde.

Un immense soupir de soulagement s'échappa de la poitrine de Joseph. Les transes étaient finies: tous s'accordaient, le bon Dieu, son confesseur et lui.

L'année se termina avec les succès que nous avons dits plus haut. Après avoir exprimé encore une fois sa profonde estime et sa reconnaissance envers ses maîtres, son confesseur et le directeur de l'établissement, il s'achemina vers Saint-Michel, pressé de pourvoir le plus tôt possible aux exigences de la vie nouvelle qui s'ouvrait devant lui.

CHAPITRE TROISIÈME

A L'UNIVERSITÉ

Nous sommes en 1866. Joseph Dubuc a vingt-six ans. Il en a passé vingt dans les travaux de ferme, dans la culture du bon terroir québécois; il y a poussé de profondes racines, et dans leurs ramifications souterraines il a puisé, à la source même et dans son fond, les qualités solides de sa race, l'amour du sol, des traditions antiques, des aspirations nationales, de l'idiome de nos pères, et pardessus tout et passant à travers tout le reste pour tout lier ensemble comme les fils d'or de la trame dans un tissu de pourpre, l'amour de Dieu, de l'auguste Vierge Mère, de la sainte Église de Jésus-Christ. Durant les six années de collège, l'âme ne perdit pas contact avec la terre. Tout en s'éclairant, s'affinant, s'élevant au commerce des livres et des maîtres, elle retrouvait, pendant les vacances, dans les travaux manuels les doux et puissants arômes de la glèbe, les effluves toniques de nos campagnes.

La vie d'étudiant à Montréal ne devait point fausser ces heureuses dispositions. Il y arrivait armé de toutes pièces, décidé à ne

rien sacrifier de ce qu'il devait à Dieu, au prochain, à soi-même. Le difficile avait été de trouver un moyen de subsistance tout en suivant les cours de droit. Là encore la pauvreté lui barrait la route. Plusieurs tentatives infructueuses avaient été faites durant le mois d'août. On avait été jusqu'à lui proposer la chaire de philosophie au collège de l'Assomption, ses études légales devant se faire dans le bureau d'un avocat de l'endroit. L'obligation d'endosser la soutane pour cette classe au collège l'avait arrêté net.

Finalement, l'un de ses amis lui dit : « Pourquoi n'entres-tu pas à l'école militaire ? Tu peux en même temps commencer l'étude du droit. Au bout de trois mois, tu décroches un diplôme de seconde classe et reçois cinquante piastres, de quoi défrayer les premiers mois de pension. » Le projet sourit à Joseph. Il passa facilement l'examen d'admission, et le lendemain il revêtait le costume réglementaire de ce temps-là : le fameux habit rouge, le pantalon bleu foncé, galonné de rouge, le képi. Et tout de suite ce furent les premiers exercices militaires dans la grande salle du marché Bonsecours.

Le 1er septembre, admis à l'étude du droit, il entra dans un bureau d'avocat. Le matin il était à l'école militaire, l'après-midi chez son patron. Au bout de trois mois, il

passa l'examen militaire, reçut son diplôme plus un chèque de cinquante dollars. Cinquante dollars! Quelle somme! pensait-il; il ne s'était jamais trouvé possesseur d'un pareil trésor. Il courut payer ses trois mois de pension, trente piastres. Il lui en restait vingt et il s'acheta un habit de quatre piastres. Jusque-là il avait eu le courage de porter un vieil uniforme de collégien en drap bleu foncé, élimé, rendu à la corde. Il put aussi remplacer la casquette par un chapeau de feutre. « Ça prenait, disait-il, une tournure! »

Quelques jours plus tard, il entra chez un autre avocat avec un salaire de dix piastres par mois. Un cas de conscience se présenta alors.

Les cours de droit à Montréal se donnaient à cette époque, dans deux établissements différents: les uns à l'Université protestante McGill, les autres à l'Institut Canadien dirigé par les Doutré. Ici on faisait profession d'impiété, là de neutralité. Dubuc opta pour McGill. Il lui était loisible d'y suivre les cours sans bourse délier. Ce ne serait qu'à la fin de la troisième année, après la réception de ses grades, qu'il aurait à payer. C'était on ne peut plus conforme à l'état présent de sa bourse.

La pauvreté l'étreignait toujours. Il gagna quelqu'argent à deux bureaux des sommités

légales de cette époque, d'abord chez l'hon. J.-J.-C. Abbott puis chez MM. Jetté et Archambault. Sa pension lui arrachait dix dollars par mois; il crut qu'il pouvait faire mieux. Avec un étudiant de sa connaissance, ils louèrent une chambre dans une mansarde, rue Saint-Laurent. Elle leur revenait à trois piastres par mois. La propriétaire s'engageait à faire leur cuisine. Ce n'était pas compliqué: matin et soir, du pain et du beurre avec une tasse de thé sans sucre. A certains jours, ils apportaient quelques bouts de saucisses, ou bien une livre de saindoux ou de cretons. Les jours de fête, il y avait bombance, c'est-à-dire qu'ils ajoutaient un petit bifteck et une livre de cassonade pour le thé. Chacun avait sa tasse et une soucoupe, son assiette, un couteau et une fourchette. Pas de cuiller: pour la bonne raison que le menu ne comportait point l'emploi de cet ustensile.

C'est dire que Joseph ménageait sur tout. Il est cependant une dépense que son bon cœur ne voulut jamais omettre: celle d'aller voir tous les trois ou quatre mois ses vieux parents à Saint-Michel. Sa visite les comblait de joie. Ils étaient loin de soupçonner l'état de gêne où se débattait leur fils. Pour leur enlever tout soupçon, Joseph poussait la délicatesse jusqu'à leur apporter chaque fois quelques petits présents.

Les aspirations littéraires ne font pas toujours bon ménage avec la pauvreté; néanmoins elles y trouvent parfois un stimulant. L'opulence qui amollit leur est plus à craindre. Ce danger n'existait pas pour Dubuc. Comme la main lui démangeait d'écrire dans les gazettes, il risqua d'abord sous un pseudonyme quelques articles dans un petit journal humoristique qui s'appelait: *La Guêpe*. Les gamins la vendaient au coin des rues en criant: « *La Guêpe*, journal qui pique! »

Il éprouva un jour une agréable sensation d'auteur. Sortant du Palais de Justice, un samedi matin, il aperçut un groupe d'étudiants sur le palier du grand escalier en pierre. Ils s'amusaient en lisant une feuille imprimée, riaient aux éclats et se demandaient: « Qui a bien pu écrire cela? » Joseph s'approchait, il reconnut *la Guêpe*; et justement c'était son article qui désopilait ses camarades. Ému, nerveux, craignant de se trahir par la rougeur qu'il sentait monter jusqu'au bout des oreilles, il se hâta de prendre la tangente.

Après *la Guêpe*, ce fut la grave *Minerve* qui le reçut parmi ses collaborateurs. Les Duvernay en étaient les propriétaires et C.-A. Dansereau le rédacteur en chef. La collaboration, plutôt modeste, ne serait pas une sinécure: traduction des dépêches télégraphiques, correction d'épreuves, reportage et

ça et là un petit article. Après dîner, il se rendrait au bureau pour traduire les dépêches du matin. Il retournerait le soir à 7 heures pour demeurer là jusqu'à la clôture du service télégraphique de nuit, à savoir, vers 2 heures du matin et attendre encore que les dites dépêches fussent imprimées et corrigées. Pour toute cette besogne répétée six jours par semaine, parfois même le dimanche soir, et qui aurait exigé deux et trois hommes, il recevrait au bout du mois la somme de... vingt piastres! quatre fois ce montant aurait été à peine raisonnable. Mais les remplaçants pour ce prix étaient faciles à trouver: la jeunesse étudiante alors, comme un peu toujours, logeait dans sa bourse plus de beaux rêves d'avenir que d'écus. Et puis Joseph notait avec complaisance que son double rêve prenait corps: il était journaliste et bientôt serait avocat.

La première fois que Joseph toucha ses vingt dollars, il crut le temps venu de se payer un article de luxe. A son arrivée à Montréal en 1866, dans le logis où il prenait pension, il avait vu des enfants s'amuser avec une vieille montre d'argent. Il la couvait des yeux. Ce que remarquant le père des marmots, il lui dit que s'il croyait pouvoir en tirer quelque chose, il la lui cédaient bien volontiers, un jouet de dix sous ferait tout

aussi bien l'affaire des enfants. Joseph l'accepta et la porta aussitôt chez un orfèvre qui lui demanda trois piastres pour la réparer. Inutile d'y songer dans le moment. Il la déposa dans sa valise, comptant pour l'utiliser sur des jours meilleurs. L'année suivante, à la fin de septembre, les vingt dollars de *la Minerve* le faisaient assez cossu pour revenir à son projet. Il reprit la montre, la reporta chez le bijoutier, y retourna au bout de quelques jours, paya les trois piastres, et, bien convaincu qu'il tenait en main un objet de prix, demanda à l'orfèvre: « Ainsi réparée, combien vaut-elle? — Cinq piastres. » N'importe, il avait une montre, sa première montre! Il pouvait enfin, comme les heureux du siècle, à tout instant du jour et de la nuit, savoir l'heure! Ils seront fidèles l'un à l'autre. Elle marquera certaines heures mémorables: celles de sa réception dans le *docto corpore* des avocats, de son départ pour le Manitoba en 1870, de son mariage deux ans après. Ce n'est qu'en 1878 que, chargée d'années, haletante, poussée du doigt plusieurs fois par jour, elle fut mise à la retraite. Dubuc la conserva comme une relique, comme un témoin et une compagne de ces temps héroïques où la pauvreté l'avait si souvent éprouvé.

Les étudiants d'université ne font pas de politique — du moins les plus sages d'entre

eux — mais ils l'étudient. C'est ce que fit Joseph.

Une question se posait : de quel parti serait-il ? Car, en ce temps-là, l'idée ne venait à personne de se tenir, libre comme l'air, entre les deux vieux partis. Serait-il conservateur ? Son père l'était, son grand-père l'avait été. Ce n'était pas une raison suffisante, pensait-il. Serait-il libéral ? Ses fortes lectures d'histoire romaine, au collège, l'y portaient. Il s'était passionné alors pour ces fiers tribuns, ces héros populaires qui soulevaient le peuple contre ce qu'ils appelaient les tyrans couronnés. Et justement des journaux de l'opposition, comme *le Pays*, reprenaient les mêmes tirades et les jetaient à la tête des « hommes tarés du pouvoir qui s'engraissaient aux dépens du pauvre peuple ». Avec sa nature loyale, aidée d'un goût prononcé pour l'indépendance et la liberté, il prenait pour argent comptant ces pauvres rengaines et croyait vraiment que c'était arrivé.

Une chose néanmoins l'intriguait : le clergé en général était conservateur ; l'étaient aussi un grand nombre de laïques réputés intègres et parfaitement honorables. Où donc se trouvait la vérité, qu'il recherchait avant tout ? Il résolut d'étudier plus à fond la situation politique, de scruter les faits et les tendances des deux partis.

Pour ce faire, outre les discussions avec des amis qu'il avait dans les deux camps, il s'abonna à des journaux rouges et bleus. Les exagérations manifestes des uns et des autres n'étaient point de nature à l'éclairer. L'attitude des politiciens en notre pays — ce n'est peut-être pas spécial au Canada — a toujours été de considérer comme bien tout ce que fait son parti, même le mal, et mal tout ce que fait l'autre, même le bien. La première année se passa dans ces observations. Le premier juillet de l'année suivante (1867), la Confédération canadienne était établie, promulguée et célébrée par de grandes fêtes. Peu de temps après, avait lieu la première élection sous le nouveau régime.

Dans Montréal est, Médéric Lanctôt, libéral, se présenta contre Georges-Étienne Cartier qui dirigeait alors sous John A. Macdonald le gouvernement conservateur. Celui-ci travaillait son élection en petits comités, tandis que son adversaire convoquait de vastes assemblées où sa verve se donnait libre cours en des attaques enflammées contre le gouvernement. Dubuc ne manquait aucune de ces assemblées. Il trouvait à l'orateur de l'éloquence, mais « une éloquence populaire, démagogique, faisant appel aux plus mauvaises passions des masses ». Il lui sembla qu'une bonne cause devait pouvoir se défendre autrement, trouver des argu-

ments dans les principes du droit et de l'honneur.

Les partisans de Cartier ne firent qu'une seule assemblée publique avant l'élection. Cartier était là, entouré de Jean-Louis Beaudry, maire de Montréal, et de MM. Curran et Chapleau. Dubuc fit une nouvelle constatation: aux assemblées de Lanctôt, encore qu'il s'y trouvât toujours bon nombre de conservateurs, les discours étaient écoutés en silence; à l'unique assemblée de Cartier, des libéraux disséminés dans l'auditoire firent un vacarme d'enfer, criant, hurlant, vociférant de manière à couvrir la voix des orateurs. Le seul qui put se faire écouter fut Chapleau, dont l'éloquence de tribun avait une irrésistible emprise sur les foules.

Le contraste entre l'attitude des deux auditoires fit pencher la balance du côté des conservateurs. L'inclination s'accusa le lendemain, qui était le jour de la « nomination ». A côté du discours solide, pondéré, de grande envergure de l'homme d'État, le réquisitoire violent de l'adversaire fit pauvre figure: ce n'était qu'un tissu d'invectives, d'attaques personnelles contre Georges-Étienne Cartier, sans aucune portée politique. Joseph en avait assez. Sans croire que le parti conservateur n'avait que des Cartier et le parti libéral que des Lanctôt, il estima que le premier

était plus que l'autre un parti d'ordre, de justice, de sérieux et de loyauté dans la discussion. Il se déclara conservateur.

Le côté religieux de sa vie d'étudiant fournit à Joseph Dubuc mille occasions de montrer sa magnifique énergie de caractère.

Dans les quinze à vingt ans qui précédèrent son arrivée à Montréal un souffle d'irrégion, d'impiété avait passé sur la ville, avait infecté nombre de jeunes gens de la classe instruite. *L'Institut Canadien* en était le foyer, et le journal *l'Avenir* le porte-parole. C'était, en petit, ce qui se passait en France: le voltairianisme aux prises avec l'Église de Jésus-Christ et ses membres. L'admirable lutte du grand et saint évêque de Montréal, Mgr Bourget, et de ses prêtres, avait éclairé les esprits et ramené bien des cœurs. Il restait pourtant une coterie frondeuse qui s'attachait à terroriser les jeunes par le respect humain et à les éloigner de l'Église et des sacrements.

Le nouvel étudiant avait vite saisi la situation. Il y avait de la poudre dans l'air. Il y aurait bataille. Tant mieux! Il résolut tout de suite d'être absolument fidèle aux principes qu'il avait puisés dans sa famille et au collège. Il accomplirait ses devoirs de chrétien simplement, mais résolument, mais ouvertement: il irait à la messe, il fréquen-

terait les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. « Qu'on vienne maintenant m'attaquer là-dessus, se disait-il, et l'on verra si un sacristain, un enfant de chœur, comme ils ricanent, n'est pas capable de leur faire rentrer dans la gorge leurs sophismes et leurs railleries! »

Il y eut d'abord quelques escarmouches. Avec les jeunes gens instruits et sérieux, il soutenait ses idées énergiquement, mais avec calme et courtoisie. Quant aux ignares frondeurs et vains, pour qui le persifflage était le seul argument, Joseph se jetait dessus sans ménagement, leur répondait du tac au tac, les harcelait de ses questions précises, disertes, et faisait si bien qu'il mettait infailliblement les rieurs de son côté.

Voltaire, avons-nous dit, était à la mode. Ces jeunes fats ne juraient que par lui. Dubuc ne connaissait du patriarche de Ferney que ce qu'il en avait lu dans les manuels de littérature. Il voulut lui aussi faire son petit pèlerinage à Ferney et interviewer le personnage chez lui, c'est-à-dire, dans ses livres. La permission obtenue, il se mit à lire *Candide* et quelques autres volumes du même auteur, lecture qui l'écorcha au cœur, comme il disait, et le blessa dans ses sentiments les plus délicats et les plus profonds. Du moins il était prêt à parler de Voltaire en connaissance de cause. L'occasion ne tarda guère.

Une soirée intime avait réuni plusieurs étudiants, dont notre Joseph. La conversation s'engage bientôt sur le terrain religieux. Les rires commencent à fuser de ci, de là. Et voici qu'un de ces jeunes rodomonts, au verbe facile, se lance dans une charge à fond contre la papauté, l'agrément de l'inévitable éloge du grand, du sublime Voltaire qui a sapé à sa base l'édifice séculaire, vermoulu, croulant de l'Église catholique. Dubuc l'avait observé en silence, comme le chat qui guette une souris. La tirade terminée dans un petit frémissement flatteur du groupe, les deux pattes de Dubuc s'abattirent sur le malheureux.

— Vous connaissez sans doute Voltaire, lui dit-il.

— Si je le connais! Mais c'est le plus grand écrivain du XVIII^e siècle et des temps modernes.

— Quels ouvrages a-t-il écrits?

— Il a écrit contre la religion.

— Tout le monde sait cela. Mais quels sont les titres de ses principaux ouvrages?

— Les titres... Je ne me rappelle plus très bien... Il a écrit énormément.

— Sans doute; tout le monde sait cela. Mais je vous demande le titre d'un seul de ses livres.

— ? ?

— Comment! Vous ne pouvez me nommer un seul ouvrage de votre auteur favori?

Penaud, rougissant, l'accusateur devenu l'accusé se trémoussait sur la sellette. Implacable, Dubuc poursuivit son interrogatoire.

— Avez-vous lu *Candide*?

— Non.

— *Zadig* ou la *Destinée*?

— Non.

— La *Loi Naturelle*?

— Non.

— Les *Lettres philosophiques*?

— Non.

— *Memnon* ou *La Sagesse humaine*?

— Non.

— *Le pour et le contre*?

— Non.

— Non, non, non. Mais vous êtes un farceur! Vous n'avez jamais rien lu de Voltaire et vous venez nous en parler comme d'une vieille connaissance! Eh! bien, moi qui vous parle, moi le clérical, le sacristain, je l'ai lu en partie votre Voltaire, et je vais vous dire ce que j'en pense et ce qu'il est. Voltaire est un gueux, un misérable, un infâme. Il a du talent, de l'esprit, mais il ne les déploie que dans les choses viles et ignobles. Rien dans le cœur, rien dans l'âme. Pas une conception digne, pas un sentiment élevé. S'il abhorre Dieu, s'il exècre la religion, il méprise tout

autant la France, sa patrie. Il n'a que du dédain pour ses compatriotes. Ses louanges vont toutes à l'Angleterre, ses baisers aux bottes du roi de Prusse. Son cœur ne distille que la haine et le fiel. Il salit tout ce qu'il touche. Joseph de Maistre a pu dire de lui: « Sodome l'eût banni! » Voilà votre Voltaire.

Joseph se tut. On l'avait écouté sans l'interrompre avec la plus vive attention. La victime restait là, bouche bée, ahurie, dégonflée, aplatie. Pour toute consolation, son voisin lui dit: « Tu iras encore te frotter à Dubuc. »

Cette petite scène posa notre homme dans l'esprit des jeunes libres penseurs de l'Université. Il lui arriva ce qui arrive toujours aux caractères trempés, droits, ouverts: on l'estima davantage, on l'admira, et loin de l'écarter des groupes on le rechercha. Il sut en profiter pour redresser l'esprit de plusieurs, pour raffermir le cœur d'un plus grand nombre.

Entre temps, il menait de front ses études et ses exercices de piété. Une pratique qu'il adopta fut de ne jamais passer devant Notre-Dame de Pitié — cette chapelle historique si chère aux Montréalais, qu'un vandalisme utilitaire obtus a fait disparaître — sans y entrer et se recommander à sa Mère du ciel. Nous verrons Joseph y revenir plus d'une fois au cours de cette histoire.

Joseph Dubuc était d'une sociabilité exquise. Il avait tout pour lui: esprit et cœur, et tous deux admirablement doués. Une seule chose l'arrêtait souvent dans ses désirs d'expansion, la timidité. Il la tenait de ses premières années à la campagne; il l'avait combattue au collège; il lui en restait encore à Montréal. Cela le contrariait beaucoup. Il s'en voulait, avouait-il, de paraître plus bête qu'il n'était. Il enviait presque le toupet de ces poseurs intrépides qui ont leur mot sur tout, prêts toujours à débiter à tort et à travers des riens ou des sottises. Comment aborder un beau salon de ville, c'est ce qu'il ignorait et aussi ce qu'il redoutait. Il y fut poussé inopinément et très providentiellement, comme un homme que l'on jette à l'eau pour le forcer à nager.

Il remontait un jour la rue Saint-Hubert, admirant les somptueuses résidences qui s'échelonnaient entre la rue Dorchester et la rue Sainte-Catherine, lorsqu'il aperçut sous le portique de l'une d'elles son vieil ami de collègue et condisciple de classe, Gaspard Hénault. Celui-ci ne fit qu'un bond vers Joseph, lui serra les mains et, le prenant par le bras: « Viens avec moi que je te présente mon oncle et ma tante chez qui je suis de passage, ainsi que mes cousines et mes sœurs. » Dubuc eut beau résister, prétexter sa mise peu con-

venable. Inutile, Gaspard l'entraînait et l'eut bientôt casé au beau milieu de ces dames. Il s'agissait de tirer son épingle du jeu. Joseph le fit si bien qu'on ne le laissa partir qu'à la condition pour lui de revenir le soir même faire la veillée.

Il fut fidèle au rendez-vous. Tout marchait sur des roulettes parmi les conversations, la musique et les chants, lorsqu'on s'avisa d'organiser un quadrille. Tout naturellement M. Dubuc fut invité. Hélas! il n'avait jamais dansé! Il dut l'avouer humblement, espérant par cet aveu écarter ce nouveau péril. Il n'en fut rien. Une sœur de Gaspard s'empara de lui: « Ce n'est pas difficile, lui dit-elle avec un sourire des plus engageants, je vous conduirai. » Voici comme il racontait plus tard les impressions de sa première danse: « Regardant faire les autres, je saluai à droite, à gauche, puis je me sentis entraîné en avant, en arrière, en marche, en contremarche, croisant et recroisant en tous sens, tournoyant d'un côté et de l'autre, perdant ma partenaire pour la retrouver l'instant d'après, emporté comme dans un gracieux tourbillon où je ne comprenais tout de même rien. Toujours est-il que j'arrivai à la fin de la danse sur mes deux pieds, sans trop savoir où j'avais passé. » — C'était sa première danse; ce ne fut pas la dernière. Honni soit qui mal y pense! car ce

qu'il exécutait alors c'étaient ces belles danses d'autrefois, délectables et dignes, qui n'avaient rien du libertinage des sauteriers modernes.

Dubuc fut bien vite recherché et invité dans les meilleures familles. On appréciait sa belle conduite, sa franchise, le charme de sa conversation. Ces soirées servaient à détendre l'arc trop bandé. Car son amour du travail restait le même, augmentait plutôt: il sentait que son avenir en dépendait.

Tôt levé, il déjeunait à la hâte et se plongeait dans ses livres. A 9 heures il se rendait au bureau, en sortait pour son lunch de deux sous chez le restaurateur populaire Duchesneau, revenait au bureau à 1 heure; le quittait de nouveau à 4 heures et demie, allait prendre les cours de McGill. Après souper à la pension, il remontait à sa chambre et poursuivait ses études jusqu'à minuit ou 1 heure. Il ne fit partie d'aucun club, d'aucune société, d'aucun cercle, sauf celui de l'*Union catholique*. Les réunions se tenaient comme aujourd'hui sous le Gesù. Il en fut le secrétaire durant un an. Les soirées qu'il se permettait chez ses amis ne dépassaient pas 10 heures, afin de se réserver deux ou trois belles heures de travail paisible. On l'amena un soir, à une « veillée de garçons ». C'en fut assez, quand il vit ces jeunes gens gaspiller leur temps, leur santé, l'argent de leur famille dans la ripaille,

les chansons grivoises, les propos obscènes, et surtout, les bouteilles une fois vides, se diriger en titubant vers les maisons de désordre.

On ne pouvait croire que Dubuc n'y allât jamais. L'un d'eux voulut un jour se renseigner à bonne enseigne: il lui posa brutalement la question. Très courtoisement et avec le plus grand sérieux du monde, Joseph se mit à lui énumérer et développer les huit raisons qui motivaient sa conduite: pas d'argent, pas de temps, peur des maladies honteuses, crainte de la police, réputation perdue, souvenir de sa mère, et sur toutes choses l'offense grave de Dieu. Il avait de plus l'ambition chevaleresque de garder son cœur pur pour celle qu'il unirait à sa destinée, et de pouvoir lui dire en toute vérité: « Ce que j'exige de toi, la pureté virginale, je puis te l'offrir également. Je t'apporte les prémices de mon amour, de mon cœur, de ma chair. » Il ne dévia pas un seul instant de cette ligne de conduite.

Cependant la troisième année d'études tirait à sa fin. Au printemps de 1869 eut lieu, à McGill, l'examen final. Il durait cinq jours, un jour par matière, et trois heures et demie par jour. Outre le grade universitaire, il y avait un prix de vingt dollars pour celui qui avait obtenu le plus grand nombre de points dans tous les examens. Comme toujours, Joseph Dubuc décrocha la timbale.

Le 10 juillet suivant il passa dans une des salles du Palais de Justice, l'examen d'admission à l'exercice. Les réponses par écrit furent jugées si bonnes qu'on l'exempta de l'examen oral. Mais comme il fallait trois ans révolus avant d'être admis à l'exercice, il dut attendre au 1er septembre pour recevoir son diplôme et débiter dans les graves fonctions de défenseur de la veuve et de l'orphelin.

CHAPITRE QUATRIÈME

UNE IDYLLE

Les débuts de sa profession à Montréal furent pour le nouvel avocat très modestes. Qu'on en juge.

Il loua, avec un ami, une pièce assez grande au-dessus des bureaux de ses anciens patrons, Jetté et Archambault. Le loyer était de cinq piastres par mois, deux et demie pour chacun. La mère Frappier, qui faisait le service des bureaux du voisinage, se chargea de celui-ci moyennant une piastre par mois. Les deux amis, placés aux deux extrémités de la pièce, avaient chacun leur ameublement, une table et quatre chaises. Ils n'étaient pas en société. Quant un client entrait, il se trouvait comme un pénitent entre deux confessionnaux. On lui demandait à qui des deux il voulait s'adresser. L'élu empoignait son homme et l'autre se replongeait dans ses bouquins.

Aux premiers froids, ils s'aperçurent qu'un meuble leur manquait, un poêle. Pour économiser, ils remirent l'achat à plus tard. Dans l'intervalle, ils usèrent du manège suivant. L'ami possédait une antique *Coutume de Paris*,

gros volume à couverture en cuir épais, pesant bien une douzaine de livres. Ils se mettaient en face l'un de l'autre à chaque bout de la pièce et se lançaient mutuellement l'énorme in-folio. Le fin de l'affaire était de recevoir le projectile sans lui laisser toucher terre et de le relancer aussitôt à l'autre bout. Cinq ou dix minutes de cet exercice ramenaient les calories dans les veines. C'est ce qu'ils appelaient « faire une attisée ».

Tout de même, le temps vint où la *Coutume de Paris* ne suffit plus. La mère Frappier leur loua un petit poêle de chambre et ils s'achetèrent une corde de bois.

La première cause d'un avocat fait date pour lui, dit-on. Celle de Dubuc n'eut rien de reluisant. Il est vrai que le client ne voulait que gagner du temps, et c'est ce qu'il obtint. Au fond la cause était mauvaise, et Joseph eût eu scrupule de vaincre. Une autre fois, il céda ses honoraires à une pauvre couturière du faubourg Québec, lui fit rendre sa machine à coudre que l'huissier avait déjà saisie et paya l'huissier. Ce n'était pas le moyen de rouler bientôt sur l'or. « Mais, disait-il, j'aurais eu honte d'agir autrement. » Au reste un emploi à la *Minerve*, largement rémunéré cette fois, apportait de l'eau au moulin. Il y renonça, au mois de mai 1870,

quand il dut se préparer à partir pour la Rivière-Rouge.

Entre temps, une gracieuse idylle s'était engagée entre Joseph et une jeune personne de Saint-Cuthbert rencontrée à Montréal. Elle devait avoir, après plus d'une péripétie inquiétante, le plus heureux des dénouements.

D'après ce que nous connaissons du caractère de Joseph Dubuc, nous ne serons pas surpris de le voir consacrer à la question du mariage l'élévation de sa pensée religieuse, la droiture de son jugement, la loyauté de son cœur. Il n'ignorait pas le mot d'un écrivain que « le mariage est une loterie ». Ses observations personnelles l'amenaient à croire que, de fait, les bons numéros sont rares. Mais aussi que de ménages malheureux par leur faute! Il en voyait se jeter dans l'aventure tête baissée, sans prudence, sans réflexion: l'un marié trop jeune, l'autre par un coup de tête, celui-ci épousant la somptueuse corbeille de noce, celui-là une chevelure aux reflets d'or ou une voix de sirène, et que d'autres encore ne s'arrêtant qu'à la surface sans vouloir pénétrer jusqu'aux dons de l'esprit et du cœur qui font les unions indéfectivement heureuses!

Dubuc se garda bien de ces folies aux conséquences déplorables. Il eut la sagesse

d'employer les trois conditions d'un bon choix: la prière, la réflexion, la patiente recherche de l'oiseau rare.

Il voulut mettre d'abord le ciel dans ses intérêts. Dès sa première année d'étudiant il avait, dans sa prière du matin et du soir, une courte invocation pour demander la lumière sur le choix d'une compagne. A toutes ses visites au cher sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, il renouvelait sa demande. Puis, pour ne point tenter Dieu, il réglait sa conduite, nous l'avons vu, de manière à mériter la bénédiction divine sur l'affaire en marche.

A la prière il joignit la réflexion. Les « filles à marier », se disait-il, ont toutes les vertus, toutes les qualités, c'est entendu. C'est le beau côté de la médaille, c'est le miroir qui attrape les alouettes. Non pas qu'il crût toutes les jeunes filles dissimulées et douées de tous les défauts. Il était au contraire et fut toujours un grand admirateur du beau sexe; il l'avait en très haute estime; il poussait le respect — nous l'avons dit à propos de sa pureté de cœur — jusqu'aux sentiments les plus chevaleresques. Seulement, il reconnaissait que chez elles, comme d'ailleurs chez les jeunes gens, le légitime désir de plaire fait ranger proprement du côté du mur, comme Harpagon le recommandait à ses domestiques, les taches de graisse sur les habits, et leurs accrocs.

Cela posé, voici comment Joseph se raisonnait son affaire: « Les jeunes filles sont des anges, sans doute, mais des anges terrestres, n'ayant pas toutes les perfections de ceux du ciel. Celle que je croirai la plus parfaite et dont je demanderai la main, sera elle aussi dans cette catégorie. Pour faire mon choix judicieusement, j'adopterai la règle suivante: je chercherai dans ma future les qualités et les vertus que j'apprécie davantage, auxquelles je tiens le plus. Dès que j'aurai cela, je pourrai facilement supporter les imperfections ou même les défauts qui en seront les accessoires obligés. Et ces qualités, ces vertus, quelles sont-elles? D'abord celles que doit posséder toute jeune fille bien élevée, telles la piété, la modestie, une certaine instruction; ensuite et très spécialement, du jugement, de l'intelligence et une nature affectueuse. »

On peut dire ici que dans ce tableau qu'il traçait de l'objet de ses aspirations il faisait entrer plusieurs de ses propres traits à lui-même, et — pourquoi n'ajouterais-je pas tout de suite? — le portrait en pied de celle qui en effet devait être sa compagne et faire le bonheur de sa longue vie.

Après la prière et la réflexion, il restait justement la recherche de cette personne cadrant avec les lignes du portrait. Ce fut le thème de mille et une observations. Les ren-

contres, les soirées, les causeries intimes surtout lui apportaient leurs matériaux. Nullement insensible aux charmes extérieurs, il les notait avec plaisir mais ne s'y arrêtait pas. Il passait au delà, pour voir et peser ce que la surface recouvrait. Un autre point que les jeunes gens devraient se faire un devoir d'imiter, c'est que tout aimable et même séduisant qu'il fût dans son abord, dans sa conversation, dans toutes ses manières, Joseph ne voulait laisser voir là à aucune jeune fille une avance sérieuse. Non seulement il gardait intérieurement son cœur libre de tout lien, mais, pour enlever le moindre prétexte aux déceptions, il tenait à ce que cela fût connu. Il constatait trop les navrantes conséquences de la conduite opposée pour les victimes de ces don Juan frivoles et cruels, qui papillonnent de fleur en fleur, flirtent effrontément et font croire à des amours éternelles... qui passent avec les roses.

Nous abordons maintenant les débuts de l'idylle annoncée. La personne distinguée qui en fut l'objet a survécu à Sir Joseph Dubuc. Entourée de l'affection de ses enfants et de ses petits-enfants, vénérée de tous par la beauté, la dignité, la plénitude de sa vie, elle coule des jours paisibles dans les aimables souvenirs du passé et dans la ferme attente du rendez-vous éternel. On conçoit dès lors l'extrême dis-

création dont il nous faut user, en traitant un événement qui a été pour Joseph le point culminant de la première partie de sa vie.

Le nom d'un ami de Joseph, Gaspard, est venu sous notre plume à l'occasion d'une soirée de famille à Montréal. Ce jeune homme appartenait à une excellente famille de Saint-Cuthbert, la famille Hénault. Il avait quatre sœurs. Parents et enfants constituaient un de ces groupes si fréquents dans nos campagnes, où la distinction native le dispute à la piété et à une aimable et solide éducation. Le jour où Gaspard avait poussé Joseph dans le salon de son oncle, il n'avait avec lui que deux de ses sœurs. L'une d'elles, on s'en souvient, avait initié Dubuc aux multiples évolutions de la danse.

A l'automne de l'année suivante, 1867, Gaspard, avec Désilets des Trois-Rivières et Prendergast de Montréal, partait pour Rome, pour aller défendre le Saint-Père. L'héroïque mère qui n'avait pas eu seulement la consolation de l'embrasser avant son départ n'eut qu'un mot: « Que Dieu soit béni! S'il me le prend, il en fera un martyr du dévouement à l'Église! »

Des quatre demoiselles Hénault, il en venait assez souvent une ou deux chez leur oncle de la rue Saint-Hubert. Mais toujours il en manquait une, la troisième, et, chose curieuse,

c'est vers elle, vers l'absente, vers l'inconnue, que d'instinct se portait le cœur de Joseph. Enfin elle apparut un des soirs de septembre 1868. Ici, dans une occurrence aussi délicate, nous préférons passer la plume à l'amoureux lui-même. Voici comment Dubuc raconte ses premières impressions: « En l'attendant au salon, dit-il, le cœur me battait. Elle descendit et se présenta. S'arrêtant un instant à la porte, elle s'inclina gracieusement puis s'avança vers moi avec une aisance et une distinction qui me ravirent. » Il trouvait que l'éloge qu'on lui avait fait de sa taille, de ses traits, de son regard, de son sourire, de sa conversation était resté bien au-dessous de la réalité. Elle se nommait Marie-Anne; dans son entourage on l'appelait familièrement Annie.

Elle revint à Montréal l'année suivante. Joseph qui venait de passer brillamment son examen d'admission au barreau, la revit plus d'une fois. Les soirs où il lui semblait que les convenances ne lui permettaient pas d'entrer, il passait et repassait sous les fenêtres de la résidence, épiant la bonne fortune de l'entendre chanter un couplet ou de jouer sur le piano une de ses sonates favorites. L'avait-il entendue, notre Roméo s'en retournait à son gîte, heureux, ravi, le cœur rempli d'elle.

De plus en plus cette jeune fille de dix-neuf ans lui paraissait réaliser toutes les conditions qu'il recherchait dans sa future épouse. Mais elle, que pensait-elle de lui ? qu'éprouvait-elle ? Très simplement, il crut reconnaître qu'il ne lui était pas indifférent. Supposé même l'amour, une première difficulté se présentait. Nous savons la pauvreté qui l'étreignait. Quand serait-il prêt à fonder un foyer ? L'attendrait-elle jusque-là ? Or voici qu'une deuxième difficulté allait rendre encore plus problématique la possession de cette pomme d'or des Hespérides.

En ce temps-là, l'Ouest canadien était en ébullition. L'Assiniboia (devenue ensuite le Manitoba) et les Territoires du Nord-Ouest avaient été achetés de la Compagnie de la Baie d'Hudson par le Gouvernement canadien, sans consulter les habitants de ces régions. On prétendait les annexer au Dominion sans autre cérémonie. Métis français et anglais s'étaient cabrés sous l'injustice doublée d'une insulte. Ils avaient formé ce qu'on appela le *Gouvernement provisoire*. Gouvernement légitime et légal, puisque la Compagnie de la Baie d'Hudson s'était désistée de ses droits, et que le Canada, qui devait obtenir du Gouvernement impérial le transfert de cette colonie, ne la possédait pas encore.

Louis Riel, alors âgé de vingt-cinq ans, était le président du Gouvernement provisoire. Il ne s'opposait pas à l'entrée de l'Assiniboia dans la Confédération, mais il la voulait précédée de négociations régulières et entourée de toutes les garanties requises pour les droits de ses compatriotes.

Nous avons dit l'amitié qui avait lié Riel et Dubuc au collège de Montréal. Joseph reçut, dans le courant de janvier 1870, un billet de Riel qui l'invitait au Nord-Ouest. « Je suis seul, disait-il, pour diriger les affaires du pays et tenir tête aux intrigues des ennemis. Il me faudrait un auxiliaire instruit, homme de loi, énergique, déterminé. Je te connais. Si tu venais me joindre, tu rendrais d'immenses services à notre chère population métisse. » Dubuc répondit qu'il ne pouvait aucunement quitter à ce moment-là.

Au mois d'avril, Riel revint à la charge. Il supplia son ami de s'aboucher au moins avec M. Ritchot, curé de Saint-Norbert, l'un des trois délégués que le Gouvernement provisoire envoyait à Ottawa, pour traiter avec les ministres fédéraux. Dubuc le rencontra en effet à Montréal et eut avec celui qu'on nommait le « Père Ritchot » un entretien caractéristique de l'un et de l'autre. Après divers échanges de vues, le P. Ritchot conclut brusquement :

— C'est bien, je vous emmène. Nous partirons dans huit jours.

— Sur quoi puis-je compter pour vivre ?

— Sur rien. Nous sommes dans un temps de transition, un vrai chaos...

— Dans ce cas la perspective n'est pas encourageante pour moi.

— Attendez. Sous le nouveau gouvernement, il nous faudra des hommes instruits pour défendre les droits des Métis. Ce sera un beau rôle...

— Sans doute. Mais je ne puis pas vivre de gloire. Mes ressources financières sont extrêmement restreintes.

— Ne vous inquiétez pas. Dans notre pays, quand un hôte nous arrive, nous mettons une patate de plus dans la marmite et nous comptons pour rien le surplus de dépenses. Je m'engage à vous garder chez moi pendant un an sans exiger un sou.

— Dans ce cas, c'est accepté. Je monte avec vous.

Ils allaient se séparer, lorsque le curé se ravisant :

— Êtes-vous marié ?

— Non, pas encore. Je ne suis pas prêt.

— Pourquoi pas ?

— Parce que je n'ai pas les moyens de faire vivre une femme.

— Ce n'est pas une raison. Nous mettrons deux patates dans la marmite et cela ne vous coûtera pas plus cher.

Tout de même, Joseph estimant qu'il fallait plus de deux patates pour tenir ménage, décida qu'il accompagnerait seul le délégué de la Rivière-Rouge.

La Rivière-Rouge! Bien que considérée au bout du monde, à cette époque, elle était dans toutes les bouches. On ne parlait partout que de la Rivière-Rouge, des Métis, de Riel et de son Gouvernement provisoire qui tenaient en échec le Gouvernement du Canada.

Le départ du jeune avocat, annoncé dans les journaux de Montréal, fit sensation; Dubuc devenait un personnage; c'est à qui lui demanderait une part de sa correspondance. Mais lui, une préoccupation plus forte et plus douce à la fois le poursuivait.

Son prochain départ avait d'abord jeté le désarroi dans la famille qu'il fréquentait, rue Saint-Hubert, puis avait été approuvé. Seule Mlle Annie Hénault restait pensive, inquiète même, semblait-il. Elle avait glissé dans la conversation la question suivante: « Quittez-vous le pays pour toujours, M. Dubuc? » La réponse négative de celui-ci avait paru la remonter. Rien de tout cela n'échappait à Joseph; mais, fidèle à son principe de n'avouer son amour que lorsqu'il serait prêt à

s'établir, il ne lui fit aucune déclaration et n'en sollicita aucune. Et cette rigidité de principes excessive, imprudente, fera son tourment pendant les deux années qui vont suivre.

Le lendemain, un samedi, il alla communier à l'église Saint-Jacques, puis, après la messe, descendant la rue Saint-Denis, il s'achemina vers le sanctuaire de Notre-Dame de Pitié. A ce moment-là même, Annie traversait la rue Notre-Dame apparemment dans le même but. Était-ce un gracieux présage que Dieu leur avait ménagé ? Ils s'abordèrent aimablement, très émus l'un et l'autre, tout en cherchant à se dominer. Ils allèrent s'agenouiller ensemble aux pieds de la statue vénérée. Faisaient-ils la même prière ? Celle que Joseph nous a conservée montre une fois de plus l'admirable droiture, la délicatesse chrétienne de son cœur. « Mon Dieu, disait-il, vous savez mieux que moi ce qui peut me rendre heureux. Je ne vous demande pas cette jeune fille si, dans votre sagesse, vous m'en avez réservé une autre. Mais si c'est elle que vous me destinez, qu'il sera grand, mon Dieu, le bonheur que je tiendrai de vous ! » La Madone compatissante porta cette supplique au Cœur de son divin Fils, en y ajoutant sans doute le poids de son crédit. Au sortir de la chapelle, Joseph et Annie échangèrent quelques paroles ; mais l'émotion les força bientôt à se séparer.

•

La semaine suivante, ses diverses visites faites aux vieux parents, à ses amis, surtout à ceux et à celles de la rue Saint-Hubert, le cœur gros, Joseph prit le train d'Ottawa. Il avait capitalisé tout son avoir, cent vingt piastres. « Avec cette fortune dans ma poche, disait-il, je partis à la conquête du monde ! » M. Ritchot était à faire ses dernières transactions avec le Gouverneur et ses ministres. Le 1er juin, tout était prêt pour le départ. Outre M. Ritchot et Dubuc, cinq autres s'étaient joints à eux et composaient la caravane.

L'itinéraire régulier était via Toronto, Chicago, Saint-Paul. Seulement les esprits étaient si montés à Toronto contre Riel et ses délégués, qu'on ne parlait de rien moins que de lyncher le curé Ritchot si on l'appréhendait. Sir George-Étienne Cartier lui conseilla de faire plutôt un détour par Ogdensburg, Buffalo, Détroit, etc.

Le voyage à la Rivière-Rouge (une distance de près de quinze cents milles) ne se faisait pas, comme aujourd'hui, en quarante-huit heures. Le Canadien Pacifique n'avait pas encore jeté ses deux rubans d'acier d'un océan à l'autre. C'était un voyage long et très dur. D'où l'on voit, pour le dire en passant, l'extrême dévouement de l'archevêque de Saint-

Boniface, Mgr Taché, qui fit et refit si souvent ce parcours pour la défense de ses chers Métis.

Arrivée à Saint-Cloud, Minnesota — limite extrême occidentale des chemins de fer américains — la caravane avait encore quatre cents milles à faire en diligence ou autrement. Elle se divisa: les uns furent transportés en voiture vers le haut de la Rivière-Rouge, et là embarqués sur un bateau plat qui se laissait descendre au fil de l'eau. Les trois autres, M. Ritchot, Dubuc et un compagnon, pour aller plus vite, prirent la diligence qui les conduisit en trois jours au poste militaire d'Abercrombie, sur les bords de la Rivière-Rouge. Il leur restait encore deux cent cinquante milles pour atteindre le fort Garry et Saint-Boniface.

Au delà du fort Abercrombie commençait le véritable *Wild West*. Il n'y avait plus de moyens réguliers de transport. Un Métis consentit, moyennant finance, à conduire nos voyageurs à la Mission de Sainte-Croix. Le missionnaire résident fit monter M. Ritchot dans sa voiture qui n'avait qu'un siège, et les voilà en route pour Georgetown où l'un des bateaux de la Compagnie de la baie d'Hudson faisait une fois par mois le trajet entre ce poste et le fort Garry.

Dubuc et son compagnon se joignirent à deux familles de Métis qui descendaient en



voiture le long de la Rivière-Rouge, à petites journées, en chassant pour leur subsistance. Ce fut une expérience nouvelle pour Joseph que cette vie au grand air, juché sur une charrette ultra rustique, en compagnie d'hommes, de femmes, d'enfants, d'ustensiles de cuisine, vivant au jour le jour à la fortune du pot, comptant sur la Providence pour amener à point au bout du fusil, la bécasse ou la poule de prairie, couchant sous la tente, disposés, hommes, femmes et enfants, comme les raies d'une roue, les pieds au poteau du milieu, la tête à la circonférence.

Ils arrivèrent enfin à Georgetown. Le bateau était encore là; le Père Ritchot aussi, impatient de partir. Le signal en fut donné. La distance à parcourir était de deux cents milles en ligne droite, mais les méandres infinis de la rivière faisaient plus que doubler ce chiffre. Ce n'est que sur la fin de la troisième journée qu'ils parurent en vue de Saint-Boniface et du fort Garry. Un peu auparavant, le curé Ritchot avait salué en passant sa paroisse de Saint-Norbert, puis Saint-Vital, château-fort de ses bons Métis.

Debout, sur le pont du vaisseau, Joseph considérait tout avec le plus vif intérêt. Au dernier tournant de la rivière, il avait aperçu à sa droite le petit village de Saint-Boniface, l'église, quelques maisons; à sa gauche, l'Assi-

niboine débouchant presque à angle droit dans la Rivière-Rouge, et, dans l'angle ainsi formé, sur la rive gauche, le fort Garry, ancien fort de la Compagnie de la baie d'Hudson et dont Riel, le 2 novembre précédent, s'était emparé pour y établir son gouvernement. Au delà du fort, à un demi-mille, s'élevait le bourg naissant de Winnipeg.

Le fort Garry remplaçait l'ancien fort Douglas et tirait son nom d'un Nicolas Garry, membre influent de la Compagnie de la Baie d'Hudson. « C'était, dit le P. Morice, O.M.I. (*Histoire de l'Église catholique dans l'Ouest canadien*, vol. I. p. 200) une vaste enceinte formée de murs très solides qui avaient 260 pieds de long et étaient munis de créneaux et de bastions, dans laquelle se dressaient les bâtisses communes à cette espèce de construction: des magasins, des entrepôts, une poudrière et des résidences pour les officiers et les employés. » Le bateau s'embossa au quai du fort. Riel avec son escorte descendit au-devant des voyageurs et fit présenter les armes à M. Ritchot, chef de la délégation. Il installa son vieil ami Dubuc dans l'une des chambres de l'hôtel gouvernemental, à l'intérieur du fort, puis s'enferma avec M. Ritchot pour discuter les résultats de sa mission.

Le voyage avait duré dix-sept jours, du 1^{er} au 17 juin. A son départ d'Ottawa, Joseph avait en poche cent vingt dollars; il lui en restait dix-huit bien comptés à son arrivée à la Rivière-Rouge. Il n'était pas homme à se désespérer pour si peu. Avec sa coutumière énergie et sa confiance en Dieu, il allait se tailler une forte besogne et l'exécuter.

L'hôte de Riel pendant deux semaines, il put causer à loisir avec ce jeune chef au tempérament si compliqué, si énigmatique que ses meilleurs amis ne parvenaient guère à le déchiffrer. De haute taille, bien membré, l'œil vif, les traits réguliers, esprit souple et cœur de feu, il séduisait par sa conversation. Il n'avait pas, en 1870, ce que l'on remarqua plus tard, ces sautes brusques de caractère, tantôt calme, tantôt violent, des traits de génie suivis de gestes fous, pieux à l'excès, puis voulant tout briser de la religion chrétienne et en créer une autre de toutes pièces. M. le juge L.-A. Prud'homme, de Saint-Boniface, qui le connut bien, ajoute ces quelques traits: « Riel était un puissant orateur; dans la conversation, un charmeur. Il scrutait le texte d'une loi avec une logique impitoyable. Il allait droit au but avec une insistance qui décourageait les diplomates politiques. Absolument détaché de l'argent, il n'était pas insen-

sible à la gloriole. Ce n'était pas une âme vénale, mais altière. »

Il sut si bien exposer à son ami Dubuc les raisons qui avaient motivé le soulèvement des Métis, la genèse du *Gouvernement provisoire*, les moyens employés, ses succès, ses échecs, les résultats obtenus, ceux que sans doute lui ménageait l'avenir, que Joseph convaincu, persuadé, enthousiasmé, entreprit de faire connaître au grand public, et en particulier à la province de Québec, le véritable état de la question du Nord-Ouest. De là, pendant un an, cette série de lettres à *la Minerve*, signées de son nom, et qui transformèrent du tout au tout l'opinion publique. Elles étaient reproduites par la plupart des journaux français du Canada. L'Ontario, si injuste à l'égard de Riel et des Métis, n'échappa point à cette rectification des faits. Le *Globe* de Toronto se mit à publier une bonne traduction des lettres de Dubuc, traduction que d'autres journaux anglais lui empruntèrent.

Mgr Taché avait naturellement reçu son nouveau diocésain avec la plus grande bienveillance. C'était pour lui une recrue de haute valeur. Il voulut même l'avoir à lui tout entier, sous son toit. Et c'est ainsi que pendant deux ans, jusqu'à son mariage, Joseph fut le commensal de l'évêque et des prêtres de son entourage.

Pendant ce temps les événements marchaient. L'*Acte de Manitoba*, adopté à Ottawa le 3 mai et sanctionné par le gouverneur général le 12 du même mois, avait été approuvé à Londres et, le 15 juillet, Sa Majesté proclamait le transfert de la province de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à la Puissance du Canada. Au fond, cet *Acte de Manitoba* n'était, comme le disait Mgr Taché, que la forme légale donnée à la *Liste des Droits*, apportée à Ottawa par les délégués de Riel et du Gouvernement provisoire. C'était du coup conférer la plus haute approbation désirable à la résistance des Métis et leur donner gain de cause.

Le 24 août, le colonel Wolseley à la tête d'une expédition, envoyée d'Ottawa censément pour assurer la paix au Nord-Ouest, s'avancait vers le fort Garry. On fit comprendre à Riel et aux membres du Gouvernement provisoire que leur vie n'était pas en sûreté. Le gouvernement de l'Ontario, qui n'avait rien à y voir, s'était oublié jusqu'à mettre à prix la tête de Riel et de Lépine. Tous deux passèrent alors aux États-Unis. Riel pouvait dire en franchissant la frontière: « Ma mission est finie. » Il reparaitra toutefois en 1885, dans la Saskatchewan. Mais sa cause ne sera plus celle de 1870. Il paiera

de sa vie l'erreur que, irresponsablement, il commettra.

A l'automne, le lieutenant-gouverneur nomma Dubuc pour faire le recensement de la région qui s'étend de Saint-Boniface à la frontière américaine, à Pembina. Il retira de ce travail quelques louis sterling: c'était son premier argent gagné au Manitoba.

Bientôt après avait lieu la première élection générale pour l'Assemblée législative de la nouvelle province. Il fut élu sans opposition à la Baie Saint-Paul. La session du printemps suivant lui procura une indemnité parlementaire de trois cents dollars. Il n'en avait jamais tant possédé à la fois. Sa délicatesse le porta immédiatement à offrir à Mgr Taché le prix de sa pension. L'évêque ne voulut rien entendre; mais Joseph, à force d'instances, lui fit accepter le tiers de la somme reçue.

Au cours de l'été de 1870, Mgr Taché était revenu de la province de Québec avec deux nouvelles recrues, MM. Royal et Girard. M. Larivière devait bientôt les rejoindre. Dans la pensée de l'évêque de Saint-Boniface, ces hommes et d'autres qui suivirent, étaient destinés à fortifier l'élément catholique français de la province naissante. Ils ne trompèrent pas son attente. Outre M. Dubuc, MM. Royal, Girard et Larivière jouèrent un rôle considérable au Manitoba. Tous trois députés à

la Législature provinciale et tour à tour secrétaires, trésoriers, ministres, l'un d'eux, M. Royal, fut lieutenant-gouverneur de la province, et M. Larivière, après avoir siégé aux Communes d'Ottawa un grand nombre d'années, devint sénateur. Il est le seul survivant de cette magnifique pléiade.

Après la session de 1871, Joseph Dubuc ouvrit à Winnipeg, avec M. Royal, un bureau d'avocat sous la raison sociale: Royal et Dubuc. Les clients affluèrent. Ce n'était pas encore le Pactole. Mais les sous tombaient peu à peu dans l'escarcelle. Et puis le temps s'écoulait: l'année 1871 était rendue aux deux tiers de sa course. En quittant Montréal, Dubuc avait fixé 1872 pour l'année de son mariage. Où en était-il de ses pensées, de ses sentiments, de ses projets ?

Nous reprenons ici l'idylle entamée un peu plus haut.

Joseph causait un jour intimement avec le Père Ritchot, que, de fait, il considérait comme un père. La conversation s'aiguilla bientôt sur le sujet intéressant entre tous pour lui: le choix d'une femme. M. Ritchot voulut l'aider: il se mit à lui proposer, l'une après l'autre, toutes les jeunes filles qu'il connaissait auprès et au loin, et dont quelques-unes apporteraient une corbeille richement

garnie. A chacune d'elles Joseph faisait la moue: c'était ceci, c'était cela, tel défaut, tel autre. La liste finie: « Mais voyons, Dubuc! s'exclama le curé, à quoi prétendez-vous donc? Pensez-vous que le bon Dieu va créer un ange exprès pour vous et l'expédier tout chaud du paradis pour en faire votre femme? Si vous visez à la perfection, attendez-vous aux mécomptes. La femme que vous choisirez aura ses défauts, comme vous les vôtres. Prenez-en votre parti. » Joseph saisissait parfaitement la justesse de ces remarques, mais il avait son idée.

Sur ces entrefaites, commencement de septembre 1871, il reçut une lettre de Gaspard Hénault. Ce n'était pas la première: les deux amis avaient correspondu assidûment. Mais celle-ci avait une allure spéciale. Avec d'innombrables précautions oratoires, Gaspard en venait à parler de sa sœur Annie. Confiant en sa loyauté, plus que cela, en l'amitié fraternelle de Joseph, il lui apprenait que sa jeune sœur n'était plus la même depuis des mois et des mois: un sentiment caché la tenait évidemment au cœur; d'excellents partis s'étaient présentés, elle les avait déclinés les uns après les autres, sans raisons plausibles. Au contraire, le seul nom de Joseph paraissait faire en elle une impression profonde. Il ne doutait point qu'elle l'aimât. Il osait donc demander

à son vieil ami si lui-même répondait à ce sentiment et s'en était ouvert avec elle avant son départ, ou bien s'il n'avait pour elle que de l'amitié. Dans ce dernier cas, il conseillerait à sa sœur de détourner ses regards du Manitoba pour les porter ailleurs.

On conçoit l'effet que produisit une telle lettre sur le cœur de Joseph, lui dont toutes les pensées, les souvenirs, les affections, se concentraient sur la sœur de Gaspard. Elle l'aimait donc. Et même elle était prête à le suivre jusqu'aux bords solitaires de la Rivière-Rouge!

Mais voici tout de suite que ses scrupules le reprennent. Peut-il en conscience accepter le dévouement de cette jeune personne élevée délicatement, avec tout le confort que donne la richesse, ne sachant rien de cette terre inconnue du Manitoba, des rigueurs quotidiennes de la vie en ces temps héroïques, de la pauvreté, de la froidure, de l'isolement? Accepter, n'est-ce pas pur égoïsme? Refuser précisément par amour pour elle, n'est-ce pas la vraie charité? Le problème se dressait là devant lui, rigide, implacable. Il le retourna longuement, fiévreusement. Après une nuit sans sommeil, il arrêta son choix: c'était le sacrifice de son amour.

Sans plus tarder, il se mit à formuler sa réponse à Gaspard: il le remerciait de la

marque de confiance qu'il lui avait donnée; oui, certes, il aimait sa sœur, l'aimait d'un très grand amour, et ne doutait pas maintenant qu'elle ne l'aimât en retour; mais vu les circonstances, c'est-à-dire, sa pauvreté à lui, l'avenir incertain, les conditions du pays, il ne pouvait se résoudre à l'y attirer, mieux valait souffrir seul que de gâcher le bonheur de l'autre. Il pria donc Gaspard d'amener tout doucement sa sœur à l'oublier et à fixer son choix sur un prétendant mieux nanti.

Une fois écrite la lettre resta là sur le bureau. Joseph hésitait à l'expédier. Une voix secrète lui conseillait de la détruire, d'en écrire une autre tout opposée. En quête de lumière, il s'en fut la montrer à une vieille Sœur de Charité qui lui portait beaucoup d'intérêt. « S'il s'agit, lui répliqua la Sœur avec une franchise et un bon sens exquis, d'une pimbêche, d'une tête légère avec le cœur à l'avenant, vous avez raison. Si au contraire cette jeune fille est telle que vous me dites, vous faites très mal d'envoyer la lettre. Les femmes sont naturellement dévouées, et le sacrifice pour celui qu'elles aiment leur est agréable. » Joseph comprit qu'elle avait raison. Mais perplexe encore, l'esprit flottant, le cœur en balance, fatigué à la fin, et la première détermination l'emportant sur tout le reste, il prit tout d'un coup la réso-

lution de jeter sa lettre à la poste. C'était le 28 septembre. Il l'avait gardée sur lui onze jours.

Une heure plus tard revenu à sa chambre, il se prit à regretter son acte. C'était une sottise, il le reconnaissait: le bonheur était venu frapper à sa porte et il l'avait repoussé. Mais le mal était sans remède. Les courriers étaient encore rares à cette époque. Dans sa détresse, il recourut à son refuge ordinaire, la prière, prière à la Consolatrice des affligés, au Dieu de toute consolation, les implorant de faire tourner les choses, malgré tout, en sa faveur. Puis il attendit.

L'attente se prolongea. Les jours, les semaines passèrent. Pas de réponse. Il était dans une inquiétude mortelle. Vers la fin d'octobre survint M. Provencher, qu'il avait connu à *la Minerve*.

— Dubuc, lui dit Provencher, j'ai pour vous un message, message mystérieux dont je ne comprends pas le sens. Il vient d'une jeune fille que j'ai rencontrée à Montréal, rue Saint-Hubert.

— Qu'est-ce donc ? s'enquit Joseph, la gorge serrée par l'angoisse.

— Voici textuellement ses paroles: « Vous direz à M. Dubuc que je vais accomplir fidèlement la recommandation qu'il m'a faite par l'entremise de mon frère Gaspard. »

C'était pour Joseph, comme pour un condamné, sa sentence de mort. Il en fut atterré. Nul doute que la recommandation indiquée était celle de la malheureuse lettre, où il invitait Mlle Annie à l'oublier! Il avait perdu tout espoir. Il parcourait avec tremblement les journaux de la province de Québec, redoutant d'y voir annoncé le mariage de sa bien-aimée.

Le jour de l'an passe, morne et désolé. Les Rois suivent. Rien. Mais huit jours plus tard, 14 janvier, une lettre de Gaspard lui tombe du ciel. Que dit-il? Sa lettre du mois d'août n'a pas encore reçu de réponse: sans doute qu'elle n'est pas arrivée à destination; alors il recommence: et le voilà avec les mêmes précautions infinies à redire l'état de sa sœur... — Ah! le bon Gaspard! le cher Gaspard! Quelle bénie lettre pour Dubuc et combien il remercie le ciel d'avoir fourvoyé la sienne quelque part! Tout aussitôt il se met en frais d'en écrire une qui ne ressemble guère à l'autre, et où il se garde bien de faire allusion au contenu d'icelle. Et vite il la lance du côté de Saint-Cuthbert.

Qu'était-il arrivé à la première? Coïncidence merveilleuse, mais où le pieux Joseph, habitué aux vues surnaturelles, voyait pour son compte l'intervention de la bonne Providence. Et qui l'en blâmera? Sa lettre était

partie le 28 septembre. Or, il fut constaté officiellement par les autorités postales que tout le courrier parti de Winnipeg ce jour-là, avait été détruit dans l'incendie du bureau de poste de Chicago, le 8 octobre au soir.

Très bien. Mais alors que voulait dire le message de Mlle Annie ? Le mystère se dévoila par la suite. Et en voici la clef : dans une des lettres précédentes à Gaspard, Dubuc l'avait prié de demander à sa sœur, lorsqu'elle monterait à Montréal, d'aller faire une prière pour lui à Notre-Dame de Pitié. C'était la recommandation dont elle avait parlé dans son fameux message confié à M. Provencher. C'était au mieux. Les cœurs battaient à l'unisson. Et alors s'établit entre eux par correspondance ce duo immortel de l'amour, cette harmonieuse cantilène qui se prête à des variations, antiques comme le monde, mais, semble-t-il aux exécutants, toujours nouvelles.

Un point restait encore à décider. Irait-il chercher sa fiancée à Saint-Cuthbert ou viendrait-elle le trouver au Manitoba ? Considérant Mgr Taché comme un père, et encore sous son toit, par délicatesse il lui soumit le cas. Le bon évêque, tout en le laissant libre sans doute, se prononça carrément pour la seconde partie de l'alternative, à savoir, pour faire venir la fiancée, et ce afin d'éviter une

dépense inutile de plusieurs centaines de piastres. Voilà notre bon Joseph — qui ne s'attendait pas du tout à cette réponse et qui désirait véhémentement aller cueillir lui-même sur l'arbre le fruit tant convoité, — le voilà donc de nouveau dans l'eau bouillante. Que faire ?

Il se résolut à soumettre le point en litige à Mlle Annie, à savoir, l'opinion de Mgr Taché en regard de ses propres désirs. Les parents d'Annie s'opposèrent d'abord à ce départ, puis fléchirent devant les instances de leur fille. Le prélat, mis au courant, tint bon. « Télégraphiez-lui, dit-il à Joseph; dites-lui de se préparer à partir le 1er mai avec l'honorable M. Royal. Écrivez-lui en même temps pour les détails du voyage. » Avec une docilité des plus méritoires, mais le cœur gros, Dubuc s'exécuta. Il demandait une réponse par télégramme. Elle devait, suivant ses calculs, lui revenir vers la mi-avril.

A partir du 13, il se rendit chaque jour au bureau du télégraphe, dans l'espoir d'y trouver une dépêche. Le 18, l'employé en le voyant lui dit: « Voici une dépêche pour vous, M. Dubuc. » Il la saisit avidement; en l'ouvrant il tremblait; quelle sentence prononçait-elle ? A ses yeux ravis apparurent ces mots: « Je vous attends. Venez. Annie. » O la douce sentence! s'exclamait-il, ô l'adorable petite

ligne! Combien gentille la main qui l'a tracée! Et puis quelle aimable institution qu'un bureau télégraphique! « En sortant de là, continuait-il, heureux, débordant de joie, j'aurais embrassé tous les poteaux de télégraphe! » Dans ses notes postérieures, il concluait gravement: « O folie de l'amour! jusqu'où ne peux-tu pas nous conduire! »

En vue du long voyage, Joseph s'occupa de rassembler son avoir. Lorsqu'il eut fini de percevoir les argents qui lui étaient dus, il se trouva possesseur de quatre cent quatre-vingt-dix-huit dollars: ses visées ambitieuses avaient rêvé cinq cents.

Le 21 mai, le voilà sur le bateau qui remonte lentement la Rivière-Rouge: il lui faut cinq jours pour se rendre à Moorhead. De là à Duluth; puis à Sarnia par les lacs Supérieur et Huron. Le 6 juin il débarquait à Montréal, quinze jours après son départ de Saint-Boniface.

Sa première visite fut naturellement consacrée à ses vieux parents, toujours à Saint-Michel-de-Napierville. La seconde le mit sur le *Québec* de la ligne Richelieu, de Montréal à Sorel; puis sur la *Mouche-à-feu*, qui le déposa à Berthier. Le fidèle Gaspard était là, sur le quai, avec sa voiture. Les neuf milles qui les séparaient de Saint-Cuthbert furent vite dévorés. Le sujet de la conversation, — Annie bien sûr — contribuait à abrégier la

distance. Joseph apprit que, depuis la mort de Mme Hénault, survenue l'année précédente, c'était Annie qui faisait la petite mère dans la maison. Ils descendirent bientôt de voiture, franchirent le parterre en fleurs, entrèrent dans l'antique demeure qui abritait une famille patriarcale de quatorze enfants, et, tout aussitôt, devant le père ému et souriant, les deux fiancés se donnèrent le premier gage de leur amour mutuel.

Dans une de leurs longues conversations, Annie apprit à Joseph que, lors d'un récent voyage à Montréal, elle s'était retirée chez les Sœurs de la Providence, pour faire, sous la direction du pieux prélat Mgr Vinet, une bonne retraite de huit jours. Elle avait voulu ainsi se préparer dans la solitude et la méditation à l'entier accomplissement des devoirs de son nouvel état. Naturellement Joseph approuva fort cette démarche et promit de l'imiter. Il lui restait quelques jours avant le mariage qui avait été fixé au 26 juin. Il en consacra trois, de retour à Montréal, à une petite retraite chez les Pères Jésuites. Il avait pris pour directeur le Père Beaudry, tant aimé des auditoires montréalais. — Si tous les mariages étaient ainsi préparés, on n'en verrait pas tant tourner si mal.

Le 26 arriva. Tout Saint-Cuthbert voulut prendre part à la fête, tellement la famille

Hénault était estimée de tous et surtout la jeune fille qu'ils allaient perdre. Dix à douze des plus riches cultivateurs des environs avaient mis leurs plus belles voitures avec leurs chevaux à la disposition des gens de la noce. Quand le cortège parvint en vue de l'église, les cloches se mirent à jeter dans l'espace leurs notes éperdues, pendant que la foule des paroissiens et des paroissiennes formait une haie gracieuse, où il entraît encore plus de sympathie que de curiosité. Elle saisissait comme d'instinct, sous la beauté des traits, la distinction des manières, la gravité de la démarche, tout ce qu'il y avait de noble, de loyal, de pur, dans le cœur de ces deux jeunes gens.

La grand'messe, la cérémonie du mariage ne furent pas pour eux une simple occasion de s'exhiber devant le public. On les vit suivre attentivement les diverses parties de l'office, prier avec ferveur. Voici l'une des humbles requêtes du fiancé: « Je priai, dit-il, saint Joseph, chef de la sainte Famille, et Marie, sa très sainte épouse, de m'obtenir la grâce de me corriger de mes défauts, afin de rendre aussi heureuse qu'on peut l'être ici-bas l'aimable et candide jeune fille qui confiait à mon amour, son cœur, son âme et tout son être. » La suite nous fera voir jusqu'à quel point cette belle prière fut exaucée.

Au retour de l'église, dans la campagne, les gens se mettaient aux fenêtres, aux portes, pour voir passer « la noce ». On entendait les enfants répéter en agitant les mains : « Mlle Annie ! Mlle Annie ! » A l'un des tournants de la route, les jeunes mariés virent un vieillard sortir d'une maison très pauvre, s'avancer lentement au bord du chemin, appuyé sur son bâton, lever les yeux et découvrir sa tête vénérable.

— Bonjour, M. Antoine, lança Annie de sa voix caressante.

— Que le bon Dieu vous bénisse, Mlle Annie, fit le vieillard, en levant vers le ciel sa main tremblotante.

— C'est un de mes pauvres, dit Annie à Joseph.

Au cours de sa correspondance avec celui-ci elle avait dit un jour : « Je puis compter pour notre bonheur sur les souhaits des pauvres de notre canton qui sont mes amis. » La prédiction se vérifiait en cette minute par la bouche du vieux pauvre. C'était de bon augure.

La journée avait commencé au pied des autels. Ils voulurent la terminer par un acte pieux dont ils devaient se faire une habitude de tous les jours. Après la soirée bruyante des noces, conduits à la chambre nuptiale, d'un mouvement spontané ils se jetèrent à

genoux pour faire ensemble leur prière du soir: ils remerciaient Dieu du bonheur qu'il leur avait ménagé et mettaient leur avenir sous la conduite de sa Providence paternelle.

Le lendemain soir, ils prirent le *Berthier* pour monter à Montréal. Au petit jour le bateau côtoyait une des îles du Saint-Laurent. Soudain les éclats d'une fanfare retentirent; c'était celle du bataillon dont Gaspard faisait partie et qui, averti à temps, voulait agrémenter d'une aubade le lever de cette lune de miel. Ne se doutant de rien, mais piqués par la curiosité, Joseph et Annie se vêtirent à la hâte et montèrent sur le pont. Dès qu'ils parurent, la voix des uns, les cuivres des autres lancèrent à tous les échos des îles et du fleuve la tant vieille chanson:

Vive la Canadienne,
Vole, mon cœur, vole,
Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux!
Tout doux!

Le chapeau de Joseph et le mouchoir d'Annie s'agitèrent longtemps pour remercier les auteurs de cette charmante surprise.

Il y avait à bord plusieurs hommes publics, députés, sénateurs, et un ministre du Gouvernement de Québec. Dès qu'ils surent que M. Joseph Dubuc, déjà très en vue dans

l'Ouest, avocat, journaliste, député à la Législature manitobaine et auteur des lettres à *la Minerve* était parmi les passagers, ils l'entourèrent. On était avide de l'entendre sur les événements du Nord-Ouest et en particulier sur la grande question du jour: l'amnistie formellement promise à Riel et à ses aides, mais que Mgr Taché n'avait pu encore et ne devait au reste que partiellement obtenir du Gouvernement fédéral. Ces entrevues se renouvelèrent à Montréal et partout où on le rencontra. Il s'y prêtait volontiers, sachant combien il importait de rétablir les faits que le fanatisme des uns, l'esprit de parti des autres dénaturaient à plaisir.

A Montréal, avant le grand voyage, les visites et les petites fêtes intimes se succédèrent sans interruption. La visite à laquelle Joseph tenait le plus était celle de Saint-Michel-Archange. Rien ne pouvait affaiblir l'amour qu'il portait à ses vieux parents; de plus il était sûr d'augmenter leur joie en leur présentant sa jeune épouse.

Le départ de Montréal pour l'Ouest avait été fixé au 12 juillet. Le matin, ils voulurent faire un dernier pèlerinage au sanctuaire qui leur était cher à tant de titres, Notre-Dame de Pitié. Ils y entendirent la messe et reçurent la sainte communion. Le soir ils prenaient le train pour Toronto et les lacs.

De Collingwood à Duluth, par la baie Georgienne, le lac Huron et le lac Supérieur, il leur fallut près de sept jours de navigation. La musique instrumentale et les chants rompaient souvent la monotonie du voyage. Annie était de beaucoup la préférée. Chaque fois qu'elle se mettait au piano, elle faisait salle comble; les morceaux qu'elle jouait et ses belles romances françaises ravissaient les passagers. Ils étaient l'un et l'autre les favoris du bord. Un jour que, postés à l'arrière du navire, ils se racontaient mille histoires qui les faisaient se pâmer de rire, une vieille dame, les contemplant en silence depuis deux ou trois quarts d'heure, ne put s'empêcher d'intervenir et de leur demander en anglais du ton le plus naturel:

— Allez-vous loin, mes jeunes amis ?

— Nous nous rendons au Manitoba, Madame, à Saint-Boniface.

— *Oh! I thought you were going to paradise!* (Je pensais que vous vous en alliez au paradis!) Et la bonne dame d'éclater de rire avec eux.

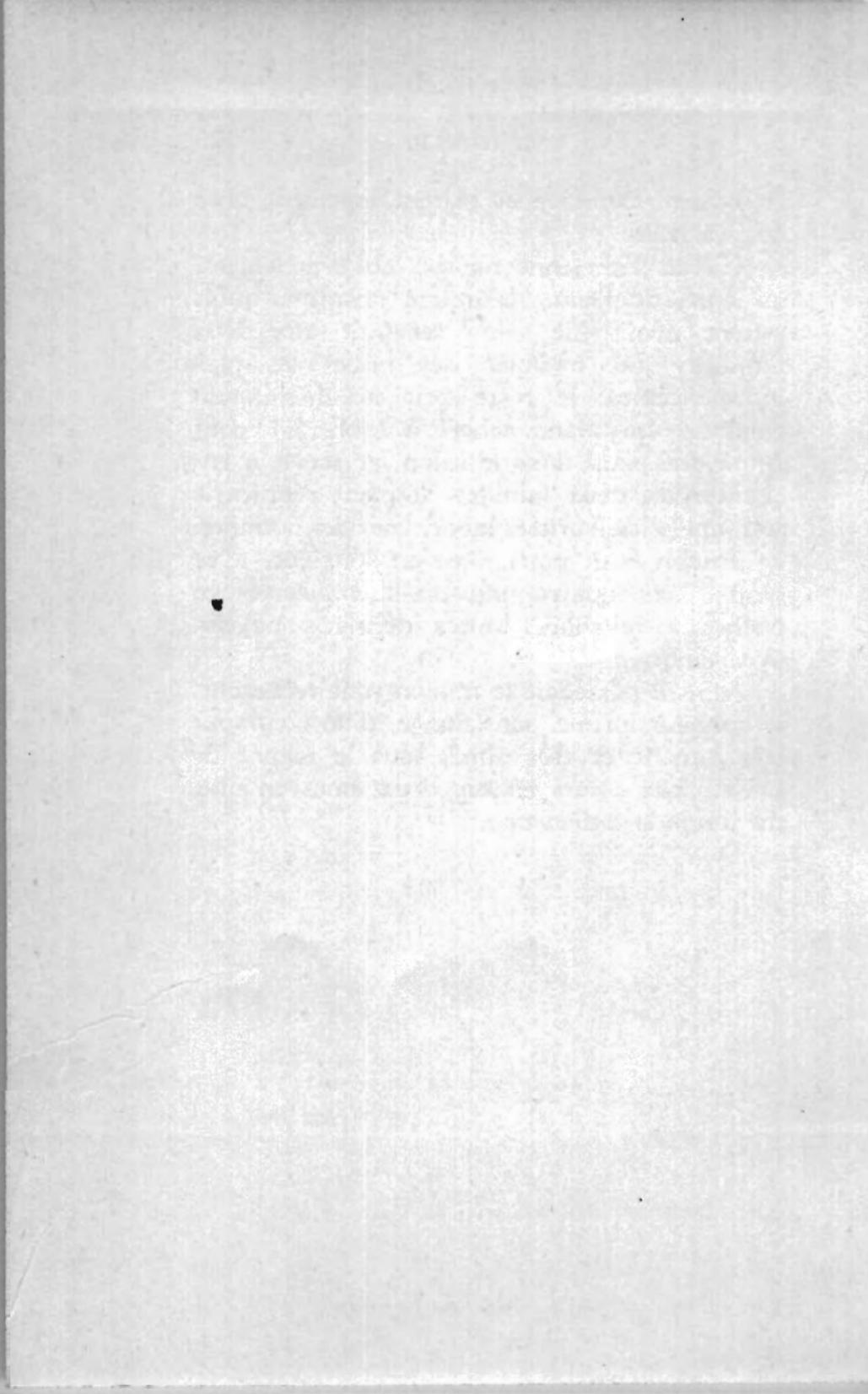
Les étapes sur la terre ferme furent Duluth, Moorhead, Grande-Fourche, puis la descente de la Rivière-Rouge jusqu'à Winnipeg. Ils y parvinrent le 29 juillet, dix-sept jours après leur départ de Montréal. Ils traversèrent de

là à Saint-Boniface et prirent logement chez M. Larivière.

C'était l'ancienne maison du père Mager, au bord de l'eau. L'unique chambre qu'ils purent avoir — le salon servirait aux deux familles — fut meublée des pièces les plus indispensables, le reste prit le chemin du galetas. Le piano acheté à Montréal pour Annie fut placé dans le salon, et servit à enchânter les deux familles, souvent réunies le soir, après les journées laborieuses des hommes.

Joseph était parti, on s'en souvient, avec quatre cent quatre-vingt-dix-huit piastres en poche: il revenait, toutes dépenses payées, avec cinq!

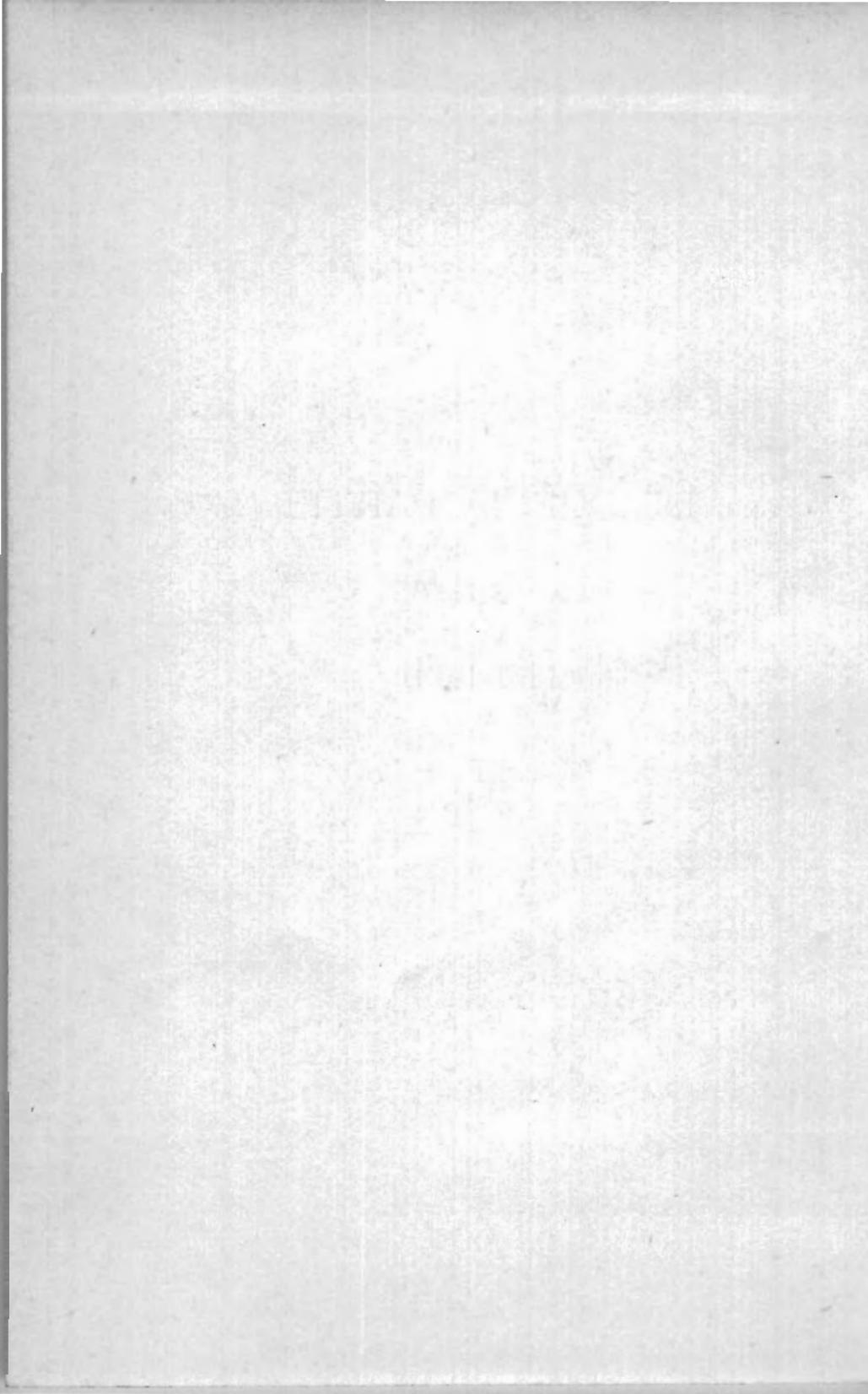
Mais il possédait le million tant recherché, le bonheur intime, sans nuage, d'un cœur pur très aimant et très aimé, sous le regard de Dieu: deux cœurs en un, deux âmes en une, *cor unum et anima una*.



DEUXIÈME PARTIE

LA MOISSON

(1872-1914)



CHAPITRE PREMIER

LE PÈRE DE FAMILLE

La moisson est en raison directe des semailles. C'est la règle commune. « Celui qui sème peu, moissonnera peu, écrivait saint Paul aux Corinthiens, et celui qui sème abondamment moissonnera abondamment. » En écrivant aux Galates, il précise davantage: « Ne vous y trompez pas, leur dit-il, on ne se rit pas de Dieu. Ce qu'on aura semé, on le moissonnera. Celui qui sème dans sa chair moissonnera, de la chair, la corruption; celui qui sème dans l'esprit, moissonnera, de l'esprit, la vie éternelle. »

C'est dans le même ordre d'idées que l'auteur des *Lamentations* prononçait cette grave sentence: « Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse. » Enfin l'explication de toutes ces vérités se trouve dans cet aphorisme des *Proverbes*: « Le jeune homme, une fois engagé dans sa voie, ne la quittera plus. » Telle jeunesse, tel âge mûr. Sauf de rares exceptions, c'est d'une éblouissante vérité.

Nous allons le constater dans le cas de Joseph Dubuc. Nous le verrons suivre, sans biaiser jamais, la voie qu'il a choisie dès son

enfance: voie droite et lumineuse, montant toujours, voie faite de vertus privées et publiques, de travail, de caractère et d'honneur.

Dans ses *Notes concernant Mgr Taché*, fournies à Dom Benoît pour sa *Vie* du grand prélat, le juge Dubuc disait du *Saint-Boniface* de 1870 que ce n'était encore à peu près qu'une solitude. Outre les établissements religieux, l'évêché, la cathédrale, l'ancien collège tout petit, la maison vicariale des Sœurs Grises et l'ancien pensionnat, on ne voyait au nord de ces établissements qu'une maisonnette habitée par des Métis, et un peu plus loin une maison de pension en *logs* ou grosses pièces de bois équarries et superposées, tenue par un vieux Canadien; au sud, deux maisons sur le terrain actuel de l'hôpital et deux ou trois autres en amont.

C'était dans une de ces maisons que MM. Larivière et Dubuc logeaient en 1872. Ce dernier en avait dit un mot à Annie dans une lettre du mois d'avril: « Elle est vis-à-vis de l'embouchure de la rivière Assiniboine, en face du fort Garry, tout près de la traverse, à quatre ou cinq arpents du couvent, de la cathédrale et de l'évêché. La Rivière-Rouge a environ trois ou quatre arpents de largeur, l'Assiniboine un arpent. On voit de nos fenêtres le fort Garry et la petite ville de

Winnipeg située un peu à droite, un demi-mille plus loin. Du côté est, en arrière de la maison, se trouve un petit bois et un étang où canards et outardes abondent au printemps.» Ici, craignant une déception pour sa future compagne en ces régions, et mu par sa coutumière loyauté, il se hâte d'ajouter: « N'allez pas vous imaginer que c'est quelque chose de beau, de poétique, d'enchanteur. La désillusion serait trop pénible. Croyez au contraire que c'est extrêmement laid, ennuyeux, désagréable... »

Mais où l'amour habite avec l'union des esprits autant que des cœurs, tout s'embellit, tout prend des couleurs charmantes, tout s'agrandit à la mesure des dilatations de la charité, selon le mot de saint Augustin, et des espoirs magnifiques.

Le pur et délicat bonheur des jeunes époux ne devait pas tarder à s'intensifier par la venue du premier fruit de leur amour. Le 31 juillet au matin 1873, Dieu leur donnait un fils; ils le reçurent en effet comme un présent du ciel. Un curieux incident le signala.

M. Dubuc avait traversé la rivière en chaloupe pour aller chercher une garde-malade. Il se hâtait de revenir et n'était plus qu'à une faible distance de chez lui, lorsqu'il entendit tout à coup une vive fusillade autour de sa demeure. Qu'était-ce que ces détona-

tions?... La mère n'allait-elle pas en éprouver un choc nerveux?... Mais déjà la servante métisse avait expliqué à Mme Dubuc que c'étaient quelques-uns de ses compatriotes d'alentour qui venaient *bigonner* son garçon, suivant une vieille coutume des Métis de célébrer ainsi par des salves de mousqueterie la naissance d'un premier enfant mâle; c'est ce qu'ils appelaient *bigonner*. Tout de suite la mère avait fait prier ces braves gens d'entrer et de prendre un verre de vin. M. Dubuc arrivait sur leurs talons et, mis au courant, s'empressait avec le légitime orgueil d'un père, de leur montrer son rejeton.

Ces deux solides chrétiens n'éprouvèrent jamais ce mal volontaire qui désole aujourd'hui tant de foyers du nouveau et de l'ancien monde: la peur de l'enfant. Bien au contraire; chaque naissance fut saluée avec une joie nouvelle, et dix fois l'hymne de fête monta vers Dieu. Au reste, le ciel prit soin de partager équitablement les sexes: cinq de l'un, cinq de l'autre.

Le mioche n'avait pas huit jours que le papa jouait avec lui, le faisait tourner sur sa main, puis avec un grand sérieux, lui adressait un discours en règle sur ses devoirs de fils aîné, de modèle pour ses futurs frères et sœurs, de bâton de vieillesse pour ses vieux parents.

L'espoir fondé d'une nombreuse famille conduisit bientôt à la conclusion qu'il fallait sortir du provisoire où l'on était et bâtir son nid. Le site choisi fut un lot, rue Notre-Dame. « Ce qui est aujourd'hui l'avenue Provencher, disait plus tard le juge Dubuc, formait la limite sud d'un champ cultivé, bordé d'une clôture, et comprenait tout ce qu'on appelle aujourd'hui *la Pointe*. » Propriété de l'évêché, Mgr Taché l'avait tout récemment fait arpenter et distribuer en rues et lots de ville. Le juge aimait à dire que sa maison, depuis le transfert du pays, était la première résidence commencée et terminée dans Saint-Boniface.

La petite famille s'y transporta vers la fin d'octobre 1874. Il était temps. Un mois après, un second fils leur tombait du ciel et venait augmenter le nombre et la joie.

On conçoit qu'un père et une mère animés de si beaux sentiments et si bien faits pour se comprendre et s'entr'aider, mirent tout leur soin dans l'éducation totale de leurs enfants. Cette œuvre intime du foyer avec les œuvres de bienfaisance auxquelles elle se prodigua toujours, furent le seul féminisme dont voulut se prévaloir la compagne de celui qui fait l'objet de cette étude. Et plutôt au ciel que toutes nos mères canadiennes n'en connussent point d'autre!

C'était pour M. Dubuc un ravissement toujours nouveau d'assister, le soir, à son retour de Winnipeg où le retenaient ses affaires, à cette petite scène de paradis: les enfants agenouillés comme de petits anges aux pieds de la mère, répétant après elle d'abord, et seuls ensuite, les prières qu'elle leur montrait. Non contente de leur apprendre le *Notre Père*, *Je vous salue, Marie*, et autres prières qu'il faut savoir, elle leur enseignait encore à demander à Dieu, d'une manière directe et dans le langage ordinaire, les choses que l'on voulait obtenir. « Elle avait appris de sa mère, racontait le juge, à implorer immédiatement le secours du ciel dans les cas de danger ou d'embarras sérieux. Ainsi, sa mère voyait-elle passer dans le chemin un cheval effrayé et le mors aux dents avec une personne dans la voiture, vite elle se jetait à genoux avec ses enfants, et demandait à Dieu de protéger la vie de cette personne si exposée à périr. »

Au printemps de 1878, alors que la glace de la Rivière-Rouge était *en chandelles* et pouvait à peine porter un homme, un jeune Beaubien, de Saint-Boniface, revenait de Winnipeg; il essaya de traverser à un endroit dangereux, la glace céda sous ses pieds et il se noya. Plusieurs personnes le virent de Saint-Boniface au moment où il s'enfonçait. La nouvelle s'en répandit aussitôt. En l'ap-

prenant, Mme Dubuc rassembla son petit monde et, à genoux, pria et fit prier pour le pauvre jeune homme; et comme M. Dubuc devait traverser bientôt, tous ensemble supplièrent Dieu de le ramener sans accident. A son retour, les enfants, encore tout émus, lui racontèrent ce qu'ils avaient fait. Le lendemain matin, les deux plus âgés, cinq ans et trois ans, s'entretenaient de l'accident; tout à coup l'aîné interpelle son père:

— Papa, M. Beubien avait-il des petits enfants ?

— Non, il n'en avait pas.

— C'est pour ça qu'il s'est noyé. S'il avait eu des petits enfants qui auraient prié comme nous avons fait, il ne se serait pas noyé, hé, papa ?

L'aînée des filles, encore toute petite, trois ans et demi, manifestait une remarquable disposition pour la prière. Dans l'automne de 1879, un de ces feux de prairie, autrefois si fréquents et si désastreux, s'alluma, le soir, dans la direction des terres de l'évêché. La petite entendit ses parents exprimer la crainte que l'incendie ne s'attaquât au foin de Monseigneur, aussitôt elle se jeta à genoux et s'écria: « Mon bon petit Jésus, s'il vous plaît, faites pas brûler le *fin* à Monseigneur! » Puis, regardant par la fenêtre, il lui parut évident que les grandes flammes baissaient à l'ho-

rizon: « Voyez, papa, ça brûle pas si fort maintenant... »

Quelques mois plus tard, une grave congestion du foie fit garder à M. Dubuc la chambre et le lit pendant plusieurs semaines. Il va sans dire que la mère faisait prier ses enfants pour la guérison du malade. Un soir que les autres étaient descendus pour souper, la même bambine s'agenouilla auprès du lit de son père, croisa ses petites mains, et, fixant les yeux sur une image de la sainte Vierge suspendue au mur au-dessus du lit, elle lui adressa la supplique suivante qui se fixa à jamais dans la mémoire de M. Dubuc:

« Belle petite sainte Vierge! Voulez-vous guérir le bobo à mon beau petit papa, s'il vous plaît, s'il vous plaît. Je vous ferai jamais de la peine. Quand j'aurai des cinq *cennes* (sous), je les donnerai à votre petit Jésus. Mon petit papa, il est pas mauvais, il nous bat jamais, rien que Gustave quand il fait le petit mauvais! »

Puis, elle se leva, et, les yeux dans les yeux, interrogea: « Papa, ça vous fait-il encore autant mal? » — La réponse du malade, suffoqué par l'émotion, fut d'étreindre longuement la petite sur sa poitrine.

Le recours fréquent à la prière ne fut pas la seule leçon donnée à leurs enfants par ces parents chrétiens. La charité envers les pauvres,